



Bulletin Officiel

N° 5126 Lundi 13 Juin 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES – AGO - AGE

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN - CNT – AGO -	2
EL KARAMA – AGO -	3
ARTES – AGO -	4
ARTES – AGE -	4
SITEX – AGO -	5
LES CIMENTS DE BIZERTE – AGO -	6
UNIMED - AGO	7
UNIMED – AGE -	7
BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA – AGO -	8
SOTUVER – AGO -	9

PROJET DE RESOLUTIONS

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN - CNT – AGO -	10-11
--	-------

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2016 »	12-16
---------------------------------------	-------

COURBE DES TAUX

17

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

18-19

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN – CNT –
- AMEN BANK

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2015

- COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN – CNT –
- AMEN BANK

AVIS DE SOCIETES

إستدعاء للجلسة العامة العادية

المصرف القومي التونسي
المقر الإجتماعي: طريق قابس كلم 1.5 صفاقس

السيدات والسادة المساهمين في شركة المصرف القومي التونسي مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الإثنين 20 جوان 2016 على الساعة الحادية عشر صباحا بفرعها بتونس نهج الطاقة الشمسية – الشرقية 1 - تونس وذلك للتداول في المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي:

1. تلاوة و مصادقة على تقرير مجلس الإدارة المتعلق بالسنة المالية 2015.
2. تلاوة تقارير مراقب الحسابات المتعلقة بالسنة المالية 2015.
3. المصادقة على الإتفاقات المذكورة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات و المتعلقة بالسنة المالية 2015.
4. تحديد منحة حضور أعضاء مجلس الإدارة.
5. المصادقة على القوائم المالية المتعلقة بالسنة المالية 2015.
6. توظيف نتائج السنة المالية 2015.
7. تجاوز عتبات المساهمة.
8. تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة لتصرف السنة المالية 2015.
9. الإعلام عن مباشرة رئيس مجلس الإدارة أو المدير العام أو أعضاء مجلس الإدارة لأي منصب إدارة في شركات أخرى.
10. تلاوة و مصادقة على تقرير تصرف المجمع المتعلق بالسنة المالية 2015.
11. تلاوة تقرير مراقب الحسابات و المتعلق بالقوائم المالية المجمع للسنة المالية 2015.
12. المصادقة على القوائم المالية المجمع و المتعلقة بالسنة المالية 2015.

AVIS DE SOCIETES

استدعاء للجلسة العامة العادية

**الشركة التجارية للتصدير والتوريد بالوطن القبلي
" الكرامة "**

المقر الاجتماعي 65 شارع بئر شلوف نابل 8000

تبعاً للجلسة العامة العادية المنعقدة يوم الثلاثاء 2016/05/10 و نظراً لعدم اكتمال النصاب فإنه عملاً بأحكام القانون الأساسي للشركة ومجلة الشركات التجارية فإن السادة المساهمين بشركة الكرامة مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية والتي ستعقد يوم الخميس 16 جوان 2016 على الساعة العاشرة صباحاً بالمقر الاجتماعي للشركة وذلك للنظر في جدول الأعمال التالي:

- المصادقة على التأخير الحاصل في التنام الجلسة العامة العادية لسنة 2014
- القراءة و المصادقة على التقرير الأدبي و المالي لمجلس الإدارة لسنة 2014
- تلاوة التقارير العامة و الخاصة لمراقب الحسابات لسنة 2014
- النظر و المصادقة على القوائم المالية لسنة 2014
- تخصيص النتائج لسنة 2014
- المصادقة على كل العمليات المنجزة في اطار الفصل 200 من مجلة الشركات التجارية
- إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة
- أسئلة مختلفة.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **Vendredi 24 Juin 2016** à 09 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe Artes durant l'exercice 2015 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
3. Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
4. Affectation des résultats nets de l'exercice 2015 ;
5. Quitus pour l'exercice 2015 aux administrateurs, et fixation des jetons de Présence ;
6. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe Artes arrêtés au 31/12/2015.
7. Approbation des états financiers consolidés du groupe Artes au 31/12/2015 ;
8. Statuer sur la demande de démission d'un administrateur ;
9. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration ;
10. Pouvoirs pour formalités.

2014 - AC - 3769

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le **Vendredi 24 Juin 2016** à 10 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Mise à jour des statuts de la société ;
2. Questions Diverses ;
3. Pouvoirs pour formalités.

2016 - AS - 3770

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

Les actionnaires de la Société Industrielle des Textiles, sont convoqués le Jeudi 30 Juin 2016 à 10 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « IACE », à la Maison de l'Entreprise, Boulevard Principal, 1053 Les Berges du Lac Tunis, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture de rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2015.
3. Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2015.
4. Approbation s'il y a eu lieu, des conventions règlementées.
5. Affectation du résultat de l'exercice 2015.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2015.
7. Renouvellement du mandat de deux administrateurs.
8. Fixation des jetons de présence de l'exercice 2016.
9. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2016.

En application des dispositions statutaires, ne peuvent assister ou se faire représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle que les actionnaires inscrits sur les registres de la Société huit jours avant la date de l'Assemblée et dont chacun possède au moins 10 actions.

Les actionnaires propriétaires de moins de 10 actions, pourront se réunir pour former le nombre d'actions nécessaires et se faire représenter par l'un d'eux muni d'un pouvoir spécial.

Pendant les 15 jours qui précèdent l'Assemblée, les actionnaires peuvent consulter au siège social, les documents soumis à la dite Assemblée.

AVIS DE SOCIETES

استدعاء للجلسة العامة العادية

شركة إسمنت بنزرت

المقر الاجتماعي : خليج صبره - 7018 بنزرت

إن السيدات و السادة المساهمين في شركة إسمنت بنزرت مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية المقررة ليوم الثلاثاء 28 جوان 2016 على الساعة العاشرة صباحا بالمقر الاجتماعي للشركة الكائن بالمصنع بخليج صبرة بنزرت و ذلك لتداول المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي :

1. تلاوة تقرير مجلس الإدارة حول نشاط ونتائج الشركة للسنة المالية 2015
2. تلاوة تقرير مراقبي الحسابات (العام والخاص) المتعلقين بالسنة المالية 2015 و المصادقة على الاتفاقيات الواردة بالتقرير الخاص
3. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة و على القوائم المالية لسنة 2015
4. تخصيص النتائج المحاسبية لسنة 2015
5. تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة
6. تعيين عضو جدي بمجلس الإدارة
7. تعيين مراقب حسابات الشركة
8. المصادقة على التفويت في عقار كائن بجندوبة
9. تحديد منحة الحضور.

و تضع الشركة في الآجال القانونية على ذمة المساهمين وثائق الجلسة بمقرها الاجتماعي الكائن بخليج صبرة بنزرت.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed
Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

Messieurs les actionnaires de la société « Unité de Fabrication de Médicaments » sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Lundi 20/06/2016 à 10H.30 à « l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise » « IACE » sise aux berges du lac, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2015.
- Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, approbation des états financiers de l'exercice 2015.
- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2015.
- Approbation des conventions règlementées,
- Affectation des résultats,
- Distribution des dividendes,
- Quitus aux administrateurs.
- Constatation de fin des mandats des Ms. Ridha Charfeddine, Lotfi Charfeddine et Adel Goucha.
- Nomination d'administrateurs et renouvellement des mandats d'administrateurs, au titre des exercices 2016, 2017 et 2018.
- Election du représentant des petits porteurs au conseil d'administration.
- Nomination du commissaire aux comptes au titre des exercices 2016, 2017 et 2018.
- Pouvoirs pour formalités.

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société « Unité de Fabrication de Médicaments ».

2016 - AS - 3764

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed
Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

Messieurs les actionnaires de la société « Unité de Fabrication de Médicaments » sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Lundi 20/06/2016 à 11H.30 à « l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise » « IACE » sise aux berges du lac et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif au projet d'augmentation de capital.
2. Augmentation de capital par incorporation de réserves spéciales de réinvestissement d'un montant de 3.800.000 DT.
3. Modification corrélative des statuts (changement de l'article 7 des statuts).

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société « Unité de Fabrication de Médicaments ».

2014 - AC - 3782

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

**BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-
Siège social : Rue Hédi Nouira Tunis**

La Banque Nationale Agricole convoque tous les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire, le mercredi 29 juin 2016 à 10 h à l'hôtel Paris Concorde- rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers individuels de la BNA, sur l'activité du groupe BNA et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2015.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la BNA et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par la loi n° 2006-19.
3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2015.
4. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice 2015.
5. Affectation du résultat de l'exercice 2015.
6. Autorisation de rachat/ cession d'une partie des actions propres de la BNA.
7. Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration, de la rémunération des présidents et des membres des comités.
8. Nomination d'administrateurs.
9. Désignation des commissaires aux comptes pour les trois exercices comptables 2016, 2017 et 2018.
10. Autorisation d'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires.

Tous les actionnaires peuvent assister à l'assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction Centrale des Affaires Juridiques & des garanties) à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque, ou à présenter le jour de l'assemblée.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Banque, rue Hédi Nouira Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques & des Garanties) durant le délai légal.

AVIS DE SOCIETES

Assemblée Générale Ordinaire

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Verreries «SOTUVER » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mercredi 15 juin 2016 à 10h, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Avenue Principale, Les Berges Du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2015
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2015
3. Lecture et approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2015
4. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos au 31/12/2015.
5. Lecture et approbation des états financiers consolidés arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2015
6. Quitus aux Administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2015
7. Affectation des résultats de l'exercice 2015
8. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
9. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
10. Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire subordonné
11. Renouvellement du mandat du Co-commissaire aux comptes
12. Information des actionnaires de la société sur un franchissement de seuil
13. Pouvoirs en vue des formalités de dépôt et de publication.

AVIS DE SOCIETES

مشروع القرارات**المصرف القومي التونسي**

المقر الاجتماعي: طريق قابس كلم 1.5 صفاقس

مشروع القرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 20 جوان 2016.

القرار الأول:

إن الجلسة العامة العادية، بعد إستماعها إلى تقرير مجلس الإدارة المتعلق بالسنة المالية 2015 ، تصادق على هذا التقرير.

و تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الثاني:

إن الجلسة العامة العادية، بعد إستماعها إلى تقارير مراقب الحسابات المتعلقة بالسنة المالية 2015، تصادق على الإتفاقيات التي يتضمنها التقرير الخاص.

و تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الثالث:

إن الجلسة العامة العادية تبرأ ذمة أعضاء مجلس الإدارة المباشرين لمهامهم خلال السنة المالية 2015، و تصادق على إسناد أعضاء مجلس الإدارة مبلغ خمسة و عشرين ألف ديناراً خاماً كمنحة حضور للسنة المالية 2014 كما وقع تحديده بجلسة 2015/06/05، كما تقرر الجلسة إسناد مبلغ خمسة و عشرين ألف ديناراً خاماً كمنحة حضور للسنة المالية 2015.

و تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الرابع:

إن الجلسة العامة العادية، بعد إستماعها إلى تقرير مجلس الإدارة و تقارير مراقب الحسابات ، تصادق على القوائم المالية إلى غاية 2015/12/31 مثلما تم عرضها عليها.

و تمت المصادقة على هذا القرار

القرار الخامس:

قررت الجلسة العامة العادية تحويل الأرباح الصافية للسنة المالية 2015 و التي بلغت قيمتها 1.106.281,806 ديناراً إلى حساب ينقل من جديد كما قررت توزيع مبلغ 576.000,000 ديناراً من الأموال الذاتية التي تضمنتها موازنة الشركة الموزعة في 2013/12/31 المذكورة بقائمة الإيضاحات حول القوائم المالية المودعة بعنوان السنة المالية 2013 و ذلك طبقاً للفصل 19 فقرة 7 من قانون المالية لسنة 2014 من مبلغ جملي قدره 17.464.055,378 ديناراً.

و بذلك تصبح الأموال الذاتية الغير موزعة و الغير خاضعة للخصم من المورد ما قدره 16.888.055,378

ديناراً.

وسيتم استخلاص المرباح الموزعة البالغ قيمتها 2,000 ديناراً عن كل سهم ابتداءً من يوم الإثنين 12

سبتمبر 2016 لدى وسطاء البورصة وبشبابيك الوسيط المركزي شركة "ماك" MAC SA.

و تمت المصادقة على هذا القرار

- Suite -

القرار السادس:

إن الجلسة العامة العادية، بعد إستماعها إلى تقرير تصرف المجمع و تقرير مراقب الحسابات المتعلق بالقوائم المالية المجمع، تصادق على تقرير تصرف المجمع و على القوائم المالية المجمع إلى غاية 2015/12/31 مثلما تم عرضها عليها.

و تمت المصادقة على هذا القرار

القرار السابع:

طبقا لمقتضيات الفصل 192 من مجلة الشركات التجارية يعلم الممثل القانوني للشركة السادة المساهمين بأن أعضاء مجلس الإدارة و رئيس المجلس قد أعلموه بعدم توليهم مناصب إدارية جديدة في شركات أخرى. و أقرت الجلسة لأعضاء مجلس الإدارة بهذا الإعلام

القرار الثامن:

إن الجلسة العامة العادية تفوض لحامل نسخ أو مضامين من محضر هذه الجلسة كل الصلاحيات للقيام بجميع عمليات الإيداع وإتمام كل إجراءات الإشهار القانوني و التصحيح.

و تمت المصادقة على هذا القرار

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« SERVICOM 2016 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/11/2015** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 20 000 000 de Dinars qui sera remboursé sur une période de 5 ans avec 2 années de grâce et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **7/04/2016** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » d'un montant de 7,5 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars.

Cet emprunt sera remboursable semestriellement sur 7 ans dont 2 années de grâce et émis avec un taux d'intérêt fixe de 8,2% et/ou variable (TMM+ 3%). Il conduira à l'émission de 75 000 obligations au minimum et 200 000 obligations au maximum de 100 Dinars chacune.

Le conseil d'administration a donné plein pouvoir à la direction générale pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'emprunt auprès des institutions et administrations concernées.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" est d'un montant minimum de 7 500 000 dinars divisé en 75 000 obligations de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 dinars divisés en 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt "SERVICOM 2016" fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16/05/2016** et clôturées sans préavis au plus tard le **12/08/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/08/2016**, avec maintien des dates uniques de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16/05/2016** auprès de l'intermédiaire en Bourse CGF, sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société en substituant la dette à court terme par des ressources de financement à moyen terme ainsi que pour réaliser des investissements au niveau des filiales.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « SERVICOM 2016 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : Les obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (Compagnie Gestion et Finance).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **12/08/2016**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **12/08/2016** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations «SERVICOM 2016» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur:

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3 % brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des six derniers Taux Moyens Mensuels publiés du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base.

Les six mois à considérer dépendent de l'échéance en fonction. Si l'échéance intervient au mois de Février de l'année N, les six mois à considérer vont du mois d'Août de l'année N-1 au mois de Janvier de l'année N et si elle intervient au mois d'Août de l'année N, les six mois à considérer vont du mois de Février de l'année N au mois de Juillet de l'année N.

- Taux fixe : 8,2% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Suite -

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant semestriel constant de 10 Dinars par obligation, soit le 1/10 de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à partir du cinquième semestre suivant la date limite de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le 12/08/2023.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement : Le paiement semestriel des intérêts sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2017. Le remboursement semestriel du capital sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2019. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 8,37 % l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 6 derniers mois (du mois d'Octobre 2015 au mois de Mars 2016) à titre indicatif soit 4,33% et qui supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel de 7,33%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,13% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations « SERVICOM 2016 » sont émises pour une durée de **7 ans dont 2 années de grâce**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie est de **4,75 ans** pour l'emprunt « SERVICOM 2016 ».

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **3,971 années**.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

- Suite -

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de l'intermédiaire en bourse CGF sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **CCC+ (Exp)(tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **28 avril 2016**.

Notation de la société: SERVICOM est notée **B-(tun)** à long terme avec perspective stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du **15 Juin 2015**

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **SERVICOM 2016** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

A fin Mars 2016, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

- Suite -

SERVICOM s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, CGF de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « SERVICOM 2016 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING : La société SERVICOM s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 29/04/2016 sous le n° 16-0940, du document de référence "SERVICOM 2016" enregistré par le CMF en date du 26/04/2016 sous le n°02/2016 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

La note d'opération et le document de référence "SERVICOM 2016", sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de CGF, 17 rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les Jardins du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn .

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 de Servicom seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 10 JUIN 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,309%		
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		4,309%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,345%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,416%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,452%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,461%	985,755
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,496%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,540%	1 003,131
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,568%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,612%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017	4,746%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,928%	1 018,542
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,627%		994,796
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,825%	992,745
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,869%	867,463
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,936%	988,966
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,184%	977,783
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,364%	967,731
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,431%	973,231
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	6,720%		
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,730%	1 007,884
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,740%	943,740
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		6,767%	958,802
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"	6,798%		953,968
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,802%	952,255
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	6,830%		
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,799%		963,298
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,139%		965,354

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	160,987	161,036		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	108,698	108,731		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	93,258	93,265		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
4	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,321	14,325		
5	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	104,749	104,782		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
6	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,469	1,470		
7	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	103,399	103,477		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,358	39,369		
9	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,383	53,398		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
10	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	129,775	129,538		
11	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	480,811	479,994		
12	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	121,799	122,449		
13	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	125,435	126,064		
14	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	138,824	139,264		
15	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	122,425	122,338		
16	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	96,077	96,354		
17	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	142,617	142,873		
18	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	92,832	93,064		
19	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	94,138	94,108		
20	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	140,854	140,681		
21	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	127,687	127,622		
22	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	81,683	81,873		
23	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	108,391	108,492		
24	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	96,655	96,778		
25	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	96,658	96,487		
26	FCP SMART CROISSANCE *	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	102,762	102,637		
27	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,199	19,205		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
28	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 528,442	1 526,008		
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 214,019	2 175,257		
30	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	119,631	122,173		
31	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	110,723	110,227		
32	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	142,301	141,989		
33	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	148,530	147,344		
34	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,655	15,582		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 183,033	5 162,509		
36	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	5 065,151	5 035,810		
37	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,401	2,417		
38	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,115	2,123		
39	FCP MAGHREBIA SELEC ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,137	1,158		
40	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,070	1,080		
41	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,069	1,079		
42	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,072	1,085		
43	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	104,798	104,098		
44	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,397	9,233		
45	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	111,242	109,672		
46	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,721	118,610		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
47	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	106,157	106,190
48	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	101,514	101,542
49	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	103,324	103,354
50	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	100,315	100,327
51	TUNISO-EMIRATE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	101,685	101,722
52	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	105,095	105,124
53	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	102,228	102,264
54	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	100,369	100,397
55	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	102,638	102,667
56	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	100,405	100,433
57	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	102,261	102,293
58	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	101,443	101,476
59	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	104,429	104,463
60	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	103,002	103,032
61	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	101,659	101,684
62	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	100,526	100,557
63	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	102,564	102,591
64	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	100,416	100,449
65	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	101,681	101,714
66	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	103,488	103,518
67	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	100,442	100,478
68	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	101,038	101,077
69	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	103,126	103,155
70	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	100,584	100,616

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,348	10,351
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	101,203	101,234
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	101,476	101,509
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	102,536	102,566
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,292	10,295
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	57,411	57,224
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	131,411	130,717
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 368,191	1 363,910
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	112,274	112,380
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	108,612	108,768
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	98,369	98,493
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,906	16,900
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	269,482	269,822
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,651	28,555
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 288,027	2 291,393
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	70,008	69,960
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	53,750	53,686
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	101,806	102,181
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	85,417	85,720
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,764	10,753
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,587	11,581
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	14,243	14,170
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,737	12,687
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,489	12,480
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,189	11,195
96	ATTIJARI FCP HARMONIE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	141,709	142,129
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	137,392	137,721
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,173	9,159
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	99,626	99,238
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	78,438	78,591
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	79,948	80,078
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	96,925	96,941
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	94,175	94,273
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	103,228	103,112
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	112,812	114,827
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	102,119	103,700
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	136,399	137,589
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	99,195	98,985
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	99,424	98,280
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	195,366	193,326
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	177,787	176,929
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	153,303	153,168
115	MAC EXCELLENCE FCP ***	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	20,208	19,848
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	145,838	145,455
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	117,393	116,758
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 815,042	8 608,960
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,430	8,264
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	84,431	82,865
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	997,476	988,679
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5173,312	5156,848
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	111,495	111,637
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,185	9,080
126	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	78,694	77,529
127	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 006,257	10 008,690

* Initialement dénommé FCP SAFA

** FCP en liquidation anticipée

*** En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société «Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED- » et l'ouverture au public de « FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN - CNT-

Siège social : Route de Gabès km 1,5 - 3003 SFAX -

Le Comptoir National Tunisien - CNT - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mme Chiraz DRIRA.

BILAN ARRETE AU 31/12/2015*(Exprimé en dinars)*

<u>ACTIFS</u>	<u>NOTE</u>	31/12/2015	31/12/2014
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>			
Immobilisations Incorporelles	<u>1</u>	77 691,046	66 067,796
Amort Immob Incorporelles	<u>A1</u>	-68 474,180	-51 794,604
TOTAL NET		<u>9 216,866</u>	<u>14 273,192</u>
Immobilisations Corporelles	<u>2</u>	13 034 499,452	12 310 508,359
Amort Immob Corporelles	<u>A1</u>	-6 657 006,607	-6 202 449,534
TOTAL NET		<u>6 377 492,845</u>	<u>6 108 058,825</u>
Immobilisations Financières	<u>3</u>	5 243 799,116	4 813 089,105
Prov / Immob Financières		-6 700,000	-6 700,000
TOTAL NET		<u>5 237 099,116</u>	<u>4 806 389,105</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</u>		<u>11 623 808,827</u>	<u>10 928 721,122</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>11 623 808,827</u>	<u>10 928 721,122</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	<u>4</u>	20 280 690,898	16 362 611,019
TOTAL NET		20 280 690,898	16 362 611,019
Clients et Comptes rattachés	<u>5</u>	6 278 971,816	6 637 150,865
Prov / Clients	<u>A2</u>	-4 024 923,167	-3 944 509,601
TOTAL NET		<u>2 254 048,649</u>	<u>2 692 641,264</u>
Autres Actifs Courants	<u>6</u>	3 118 395,102	5 127 073,293
Prov / Autres Actifs Courants			
TOTAL NET		<u>3 118 395,102</u>	<u>5 127 073,293</u>
Placement et Autres		81 263,466	
Liquidités et Equivalents de Liquidités	<u>7</u>	5 410 678,068	2 546 661,789
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>31 145 076,183</u>	<u>26 728 987,365</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>42 768 885,010</u>	<u>37 657 708,487</u>

BILAN ARRETE AU 31/12/2015*(Exprimé en dinars)*

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>NOTE</u>	31/12/2015	31/12/2014
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	<u>8</u>		
Capital Social		1 440 000,000	1 440 000,000
Réserves		14 624 000,000	15 200 000,000
Autres Capitaux Propres		176 615,474	176 615,474
Résultats Reportés		2 141 993,711	771 279,904
Compte spécial d'investissement		1 892 160,000	1 892 160,000
<u>CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</u>		<u>20 274 769,185</u>	<u>19 480 055,378</u>
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		1 106 281,806	1 370 713,807
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>21 381 050,991</u>	<u>20 850 769,185</u>
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS COURANT</u>			
Fournisseurs et Comptes rattachés	<u>9</u>	4 700 303,247	7 115 608,316
Autres Passifs Courants	<u>10</u>	803 566,761	767 366,933
Clients et comptes rattachés		785 610,925	896 036,355
Concours Banc.et Autres Passifs	<u>11</u>	15 098 353,086	8 027 927,698
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>21 387 834,019</u>	<u>16 806 939,302</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>21 387 834,019</u>	<u>16 806 939,302</u>
<u>TOTAL DES CAPT.PROP. ET DES PASSIFS</u>		<u>42 768 885,010</u>	<u>37 657 708,487</u>

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2015

	<i>NOTE</i>	31/12/2015	31/12/2014
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
<u>REVENUS</u>			
Ventes		36 038 543,752	38 959 204,345
Autres Produits d'exploitation	<u>19</u>	56 678,647	152 889,413
Production Immobilisée		15 608,429	69 538,667
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>12</u>	<u>36 110 830,828</u>	<u>39 181 632,425</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Achats de Marchandises Consommées	<u>13</u>	30 004 070,341	32 519 767,139
Achats d'Approvision. Consommées	<u>14</u>	459 764,449	466 840,387
Charges de Personnel	<u>15</u>	1 975 774,898	1 948 635,062
Dotations aux Amort.et aux Provisions	<u>A1-A2</u>	560 369,111	739 048,386
Autres charges d'exploitation	<u>16</u>	1 273 757,394	1 224 092,376
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		<u>34 273 736,193</u>	<u>36 898 383,350</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>			
		<u>1 837 094,635</u>	<u>2 283 249,075</u>
Charges Financières Nettes	<u>17</u>	-693 892,723	-542 181,781
Produits Financiers	<u>18</u>	267 773,944	83 801,615
Autres Pertes Ordinaires		-2 116,715	-46 745,209
Autres Gains Ordinaires		11 929,665	53 136,107
RESULTAT DES ACTI.ORD.AVANT IMPOTS		<u>1 420 788,806</u>	<u>1 831 259,807</u>
Impôts sur les Bénéfices		314 507,000	460 546,000
RESULTAT DES ACTI.ORD.APRES IMPOTS		<u>1 106 281,806</u>	<u>1 370 713,807</u>
<u>Compte spécial d'investissement</u>			
<u>RESULTAT NET A AFFECTER</u>		<u>1 106 281,806</u>	<u>1 370 713,807</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2015

	NOTE	31/12/2015	31/12/2014
<i>I °/Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Résultat net :		1 106 281,806	1 370 713,807
Ajustements pour :			
*Amortissements et provisions net de reprise		551 650,215	661 621,292
Variation des :			
*Stocks		-3 918 079,879	-761 505,505
*Créances		355 179,049	810 342,677
*Autres actifs		1 995 897,574	-831 965,109
*Fournisseurs et autres dettes		991 349,906	-394 282,079
*Plus ou moins value de cession		0,000	-3 088,890
*TVA/Investissement		65 029,173	55 782,314
Flux provenant de l'exploitation		1 147 307,844	907 618,507
<i>II °/Flux de trésorerie liés aux activités d'invest.</i>			
Décassement provenant de l'acquisition d'immo.fin	<u>20</u>	-417 929,394	-1 218 138,346
Encaissement provenant de la cession d'immo.corp.		0,000	0,000
Décassement provenant de l'acquisit d'immo.corp.	<u>21</u>	-670 585,170	-645 033,134
Encaissement provenant de la cession d'immo.fin.			
Flux affectés aux activités d'investissements		-1 088 514,564	-1 863 171,480
<i>III °/ Flux de trésorerie lies aux activités de fin.</i>			
Distribution de dividende		-580 639,250	-464 877,650
Encaissement provenant du placement courant		0,000	14 334,730
Décassement provenant du placement courant			
FLUX DE TRESOR.PROVE. DE FINANCE.		-580 639,250	-450 542,920
IV ° / VARIAT.DE TRESORERIE (I + II + III)		-521 845,970	-1 406 095,893
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		1 518 734,091	2 924 829,984
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXE.		996 888,121	1 518 734,091

NOTES AUX ETATS FINANCIERS 2015

Les présents états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, totalisant au bilan 42 768 885,010DT et dégageant un bénéfice net de 1 106 281,806 sont arrêtés par le conseil d'administration.

Ils sont audités par le CABINET Chiraz DRIRA, commissaire aux comptes, membre de l'Ordre des Experts Comptables.

I- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

C.N.T.

Comptoir National Tunisien

S.A. au capital de 1.440.000 DT divisé en 288000 actions de valeur nominale 5 dinars.

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Commerce de matériaux de construction et bois et dérivés.

II- LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

La société a appliqué l'ensemble des normes comptables tunisiennes en vigueur sauf les méthodes particulières suivantes :

Les méthodes et les taux d'amortissements appliqués sont ceux reconnus par la réglementation fiscale tunisienne.

Les montants amortissables des biens sont déterminés sans tenir compte de leurs valeurs résiduelles.

Les valeurs indiquées sur les états financiers sont exprimées en dinars tunisiens.

III- LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de l'année 2015 a atteint le montant de 36 038 543 ,752 DT H.T contre 38 959 204 ,345 DT en 2014.

Les résultats avant impôt ont enregistré le montant de 1 420 788,806 DT en 2015 contre 1 831 259,807 DT en 2014.

I- NOTE SUR LE BILAN

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

* Les immobilisations incorporelles s'élèvent au 31/12/2015 à 77 691,046 DT et sont détaillées ainsi :

Désignations	Valeur brute au 31/12/15	Valeur brute au 31/12/14	Amorti 2015	Total Amorti	VCN
Logiciel	53 595,546	53 595,546	7 551,258	52 101,575	1 493,971
Site web	23 775,200	12 151,950	9 128,318	16 372,605	7 402,595
Dépôt de marque	320,300	320,300			320,300
Immobilisations Incorporelles	77 691,046	66 067,796	16 679,576	68 474,180	9 216,866

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

* Les immobilisations corporelles arrêtées au 31/12/2015 s'élèvent à 13 034 499,452 DT et sont détaillées comme suit :

<u>Désignations</u>	Valeur brute au 31/12/15	Valeur brute au 31/12/14	Amorti 2015	Total Amorti	VCN	
Terrain et Constructions & A.A.I./Construction	9 711 505 ,031	9 498 493,088	307 422,675	4 035 318,055	5 676 186,	76
Matériel et outillage	82 280,537	80 626,413	3 274,087	72 254,944	10 025,	93
Matériel de transport	2 301 286,033	2 168 325,033	109 750,399	2 033 776,019	267 510,	14
Mobilier et Mat. de bureau	409 760,061	404 030,737	25 867,468	362 704,261	47 055,	00
Matériel informatique	169 857,451	159 033,088	8 242,444	152 953,328	16 904,	23
Construction en cour	359 810,339				359 810,	39
Immobilisations Corporelles	13 034 499,452	12 310 508,359	454 557,073	6 657 006,607	6 377 492,	45

NB : Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles et leurs amortissements est retracé dans le tableau des immobilisations.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES:

* Les immobilisations financières totalisent au 31/12/2015 un montant de 5 243 799,116 DT.

Immobilisations Financières	2015	2014	variation
L'IMMOBILIÈRE DU COMPTOIR	1 899 000,000	1 899 000,000	0,000
S.T.I.B	715 073,245	715 073,245	0,000
SOVATOUR	2 700,000	2 700,000	0,000
STE. IMMOBILIERE GABÈS	10 000,000	10 000,000	0,000
EL FOULADH	2 000,000	2 000,000	0,000
SORITS	1 000,000	1 000,000	0,000
SORETRAS	500,000	500,000	0,000
MATEX	1 500,000	1 500,000	0,000
FAÏENCERIE TUNISIENNE	7 000,000	7 000,000	0,000
B.T.S	4 000,000	4 000,000	0,000
S.T.B	41 498,000	41 498,000	0,000
B.I.A.T	21 874,800	21 874,800	0,000
U.B.C.I	2 505 808,917	2 090 708,117	415 100,800
PRETS AU PERSONNEL	29 635,306	14 026,095	15 609,211
DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	2 208,848	2 208,848	0,000
TOTAL	5 243 799,116	4 813 089,105	430 710,011

Provisions/Immobilisations Financières	2015	2014	variation
SOVATOUR	2 700,000	2 700,000	0,000
EL FOULADH	2 000,000	2 000,000	0,000
SORETRAS	500,000	500,000	0,000
MATEX	1 500,000	1 500,000	0,000
TOTAL	6 700,000	6 700,000	0,000

NOTE 4 : LES STOCKS :

* La valeur des stocks de marchandises arrêtée au 31/12/2015 s'élève à 20 280 690,898 DT.

Note sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 régis par le paragraphe 7 de l'Article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014

En application du point 7 de l'Article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 5% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 Décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers au titre de l'année 2013.

Fonds propres figurant au bilan clos au 31-12-2013	Montant
Réserve légale	144 000,000
FONDS D'INVESTISSEMENT	1 720 000,000
RÉSERVES NON STATUTAIRES	11 486 000,000
RÉSERVES POUR RISQUES	1 650 000,000
RÉSULTAT REPORTÉ	676 301,766
AUTRES CAPITAUX PROPRES	176 615,474
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	1 892 160,000
Bénéfices de l'exercice 2013	798 978,138
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	18 544 055,378
AGO DU 20 Juin 2014 Dividendes décidés	504 000,000
AGO 05 Juin 2015 Dividendes décidés	576 000,000
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n° 2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	17 464 055,378

NOTE 9 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à un montant de 4 700 303,247 DT.

Fournisseurs et comptes rattachés	2015	2014	variation
Fournisseurs locaux et Étrangers	4 070 180,437	4 437 845,856	-367 665,419
Effets à payer	559 007,796	2 663 583,371	-2 104 575,575
Fournisseurs factures non parvenues	71 115,014	14 179,089	56 935,925
TOTAL	4 700 303,247	7 115 608,316	-2 415 305,069

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS COURANTS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à un montant de 803 566,761 DT regroupant les postes suivants:

Autres Passifs Courants	2015	2014	variation
État impôts & taxes/Retenue à la source	55 642,455	47 159,998	8 482,457
Créditeurs divers	341 899,636	353 538,886	-11 639,250
CNSS	135 241,238	139 716,843	-4 475,605
Charges à payer	82 578,348	75 332,413	7 245,935
Personnel & comptes rattachés	160 927,370	125 941,933	34 985,437
État charges à payer	18 880,594	18 326,805	553,789
Produits constatés d'avance	8 397,120	7 350,055	1 047,065
TOTAL	803 566,761	767 366,933	36 199,828

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à un montant de 15 098 353,086 regroupant les postes suivants:

Concours Bancaires	2015	2014	variation
Crédit de refinancement de la trésorerie	10 680 000,000	7 000 000,000	3 680 000,000
Découvert Bancaire et autres passifs	4 418 353,086	1 027 927,698	3 385 799,717
TOTAL	15 098 353,086	8 027 927,698	7 070 410,638

II- NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE 12 : PRODUITS D'EXPLOITATION :

La rubrique Produits d'Exploitation s'élève au 31/12/2015 à un montant de 36 110 830,828 DT comportant les détails:

* Chiffre d'affaires	36 038 543,752
* Autres produits d'exploitation	56 678,647
* Production immobilisée	15 608,429
	<u>36 110 830,828</u>

NOTE 13 : ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMÉES :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à un montant de 30 004 070,341 contre un montant 32 519 767,139 DT en 2014.

Achats de Marchandises Consommées	2015	2014	variation
Stock initial	16 362 611,019	15 601 105,514	761 505,505
Achat de marchandises	33 922 150,220	33 281 272,644	640 877,576
Stock final	-20 280 690,898	-16 362 611,019	-3 918 079,879
TOTAL	30 004 070,341	32 519 767,139	-2 515 696,798

NOTE 14 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à un montant de 459 764,449 DT contre un montant de 466 840,387 DT en 2014.

Les Achats d'approvisionnement consommés	2015	2014	variation
Achat non stocké de matières et fournitures	459 764,449	466 840,387	-7 075,938
TOTAL	459 764,449	466 840,387	-7 075,938

NOTE 15 : CHARGES DE PERSONNEL :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à un montant de 1 975 774,898 DT.

Désignations	2014	2015	variation
Charges de personnel	1 975 774,898	1 948 635,062	27 139,836
TOTAL	1 975 774,898	1 948 635,062	27 139,836

NOTE 16 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

* Cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à un montant de 1 273 757,394DT contre un montant de 1 224 092,376 en 2014.

Autres Charges d'exploitation	2015	2014	variation
Étude, recherche & divers services extérieurs	41 893,768	39 862,661	2 031,107
Entretiens & réparations	240 220,156	259 754,239	-19 534,083
Charges locatives	175 896,155	165 771,874	10 124,281
Honoraires, commissions & courtages	138 685,728	98 608,882	40 076,846
Primes d'assurance	73 322,513	63 891,683	9 430,830
Voyages et déplacements	65 852,029	48 309,767	17 542,262
Publicité	75 062,603	82 676,708	-7 614,105
Transport/ventes	26 055,150	7 757,900	18 297,250
Missions & Réceptions	26 439,701	24 330,315	2 109,386
Frais de P. T. T	59 405,294	52 451,733	6 953,561
Frais bancaires	134 876,648	136 478,052	-1 601,404
Impôts et taxes	166 469,189	225 458,562	-58 989,373
Dons et cotisations	15 578,460	2 740,000	12 838,460
Jetons de présence	34 000,000	16 000,000	18 000,000
TOTAL	1 273 757,394	1 224 092,376	49 665,018

NOTE 17 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES :

* La rubrique charges financières s'élève au 31/12/2015 à un montant de 693 892 ,723 DT contre un montant de 542 181,781 DT en 2014.

Charges Financières Nettes	2015	2014	variation
Charges Financières Nettes	693 892 ,723	542 181,781	151 710,942
TOTAL	693 892,723	542 181,781	151 710,942

NOTE 18 : PRODUITS FINANCIERS :

Produits Financiers	2015	2014	variation
Revenus des titres de participation	174 682,800	3 925,000	170 757,800
Revenus des autres créances	2 817,542	4 870,146	-2 052,604
Gains de changes	89 711,882	75 006,469	14 705,413
Revenus des titres de placement	561,720		561,720
TOTAL	267 773,944	83 801,615	183 972,329

Revenus titres de participation	2015	2014	variation
S.T.I.B	34 070,500	0,000	34 070,500
U.B.C.I	136 352,300	0,000	136 352,300
B.I.A.T	4 260 ,000	3 550,000	710,000
SORITS	0	375,000	-375,000
TOTAL	174 682,800	3 925,000	170 757,800

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Autres produits d'exploitation	2015	2014	variation
Reprise/provision créance clients.	8 718,896	77 427,094	-68 708,198
Transfert de charges	44 525,051	20 190,259	24 334,792
Subvention d'exploitation	0	4 044,364	-4 044,364
Revenues loyers	3 434,700	51 227,696	-47 792,996
TOTAL	56 678,647	152 889,413	-96 210,766

III-NOTES SUR L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

NOTE 20 : DÉCAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATION FINANCIERE:

Les investissements ont atteint la valeur de 417 929,394DT provenant essentiellement de l'achat d'action UBCI.

NOTE 21 : DÉCAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATION CORPORELLES:

Les investissements ont atteint la valeur de 670 585,170DT provenant essentiellement de l'extension de la salle d'exposition Charguia et aussi l'extension de la salle d'exposition route de Gabès.

Les engagements hors bilan : Nantissements, garanties et sûretés :

Le «CNT » a donné les cautions bancaires suivantes :

- Une caution au profit de l'Office de la Marine Marchande et des Ports «OMMP » pour un montant de 17 068,776 dinars.
- Effets clients escomptés non échues pour un montant de 731 627 ,419 dinars.

**TABLEAU COMPARATIF DES SOLDES INTERMEDIAIRES
DE GESTION 2014/2015**

LIBELLES	2014	2015	DIFFERENCES	VAR. %
Ventes de marchandises	38 959 204,345	36 038 543,752	-2 920 660,593	-7,497
Coût d'achat des marchandises vendues	-32 519 767,139	-30 004 070,341	2 515 696,798	-7,736
Marge Commerciale	6 439 437,206	6 034 473,411	-404 963,795	-6,289
Production de l'exercice	222 428,080	72 287,076	-150 141,004	-67,501
Consommation de l'exercice	-1 465 474,201	-1 567 052,654	-101 578,453	6,931
Valeur Ajoutée	5 196 391,085	4 539 707,833	-656 683,252	-12,637
Charges de Personnel	-1 948 635,062	-1 975 774,898	-27 139,836	1,393
Impôts et Taxes	-225 458,562	-166 469,189	58 989,373	-26,164
Excédent Brut d'exploitation	3 022 297,461	2 397 463,746	-624 833,715	-20,674
Autres Produits Ordinaires	53 136,107	11 929,665	-41 206,442	-77,549
Produits Financiers	83 801,615	267 773,944	183 972,329	219,533
Autres Charges Ordinaires	-46 745,209	-2 116,715	44 628,494	
Charges Financières	-542 181,781	-693 892,723	-151 710,942	27,982
Dotations aux Amortissements & Provisions	-739 048,386	-560 369,111	178 679,275	-24,177
Impôts / Bénéfices	-460 546,000	-314 507,000	146 039,000	-31,710
Résultat des activités ordinaires	1 370 713,807	1 106 281,806	-264 432,001	-19,292

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	FOND D'INVEST_ ISSEMENT	RESERVE NON STATUAIRE	RESERVE POUR RISQUE	RESERVE SPECIAL DE REVALUATION	COMPTE SPECIAL D'INV STISSEMENT	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2014 avant Affectation du résultat	1 440 000,000	144 000,000	1 720 000,000	11 686 000,000	1 650 000,000	176 615,474	1 892 160,000	771 279,904	1 370 713,807	20 850 769,185
Affectation du résultat 2014 (AGO du 5 juin 2015):				(576 000,000)				1 370 713,807	(1 370 713,807)	(576 000,000)*
Capitaux Propres au 31/12/2015	1 440 000,000	144 000,000	1 720 000,000	11 110 000,000	1 650 000,000	176 615,474	1 892 160,000	2 141 993,711	0,000	20 274 769,185

(*) Il s'agit de dividendes à distribuer

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du
Comptoir National Tunisien « CNT »**

I- Présentation :

- 01** En exécution du mandat de commissariat aux comptes que nous a confié votre Assemblée Générale et conformément aux Normes Internationales d'Audit adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission pour l'exercice clos au 31 Décembre 2015.
- 02** Nous avons audité le bilan ci-joint du Comptoir National Tunisien «CNT » arrêté au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.
- 03** Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 42 768 885 Dinars et fait ressortir un bénéfice comptable de 1 106 281 Dinars.
- 04** Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre mission d'audit.

II- Etendue de l'Audit :

- 05** Notre mission effectuée par référence aux Normes internationales d'Audit a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 06** Nous avons procédé à l'examen par sondages des éléments justifiant les données contenues dans ces états financiers et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.
- 07** Nous avons procédé à la vérification périodique de l'efficacité du système de contrôle interne, à l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues, ainsi qu'à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
- 08** Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage.

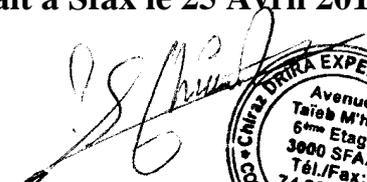
III- Expression d'Opinion :

- 09** Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédées, des diligences accomplies et des normes de révision généralement admises, à notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Comptoir National Tunisien «CNT» au 31 Décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

IV- Vérifications et informations spécifiques

- 10** Les informations financières présentées dans le rapport de votre Conseil d'Administration sont sincères et conformes à celles contenues dans les états financiers annexés au présent rapport.
- 11** Nous avons procédé, dans le cadre de notre mission d'audit, à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances significatives susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- 12** Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par le Comptoir National Tunisien «CNT» eu égard à la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 25 Ayril 2016


Chiraz DRIRA



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du
Comptoir National Tunisien « CNT »**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle. Nous n'avons pas également relevé, au cours de nos investigations de telles conventions.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- La location à la société de promotion immobilière « L'Immobilière du Comptoir » d'un bureau sis à la route de Gabes km 1.5 Sfax pour un montant de 1 500 dinars hors taxes par an avec une majoration annuelle de 7%.

Le loyer annuel facturé en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2015 s'est élevé à 1 717 Dinars.

- La prise en charge par le Comptoir National Tunisien « CNT » des frais de gestion de la société de promotion immobilière « L'Immobilière du Comptoir » moyennant 3 500 dinars hors taxes par an avec une augmentation annuelle cumulative de 5%.

Le montant des frais administratifs et de gestion facturés en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2015 s'est élevé à 3 858 Dinars.

- La location à la société Tunisienne de l'Industrie du Bois « STIB » d'un bureau sis à la rue de l'énergie solaire la Charguia 1 Tunis pour un montant de 1 500 dinars hors taxes par an avec une majoration annuelle de 7%.

Le loyer annuel facturé en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2015 s'est élevé à 1 717 Dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 25 avril 2014 et approuvées par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 20 juin 2014 et par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 05 juin 2015.

- Un contrat de location et un contrat d'amendement ont été établis respectivement en 2003 et en 2005 entre le « Comptoir National Tunisien » et le Président du Conseil Monsieur Mohsen SELLAMI portant sur la totalité du terrain objet du titre foncier n°51 963 couvrant environ 10 340 m² sur lequel sont édifiés un dépôt couvert d'une superficie d'environ 2000 m² et des administrations d'une superficie d'environ 350 m².

Cette location est consentie à compter du 1er décembre 2003 moyennant un loyer mensuel de 7 000 Dinars avec une augmentation annuelle de 6%.

Le loyer annuel en hors taxes au titre de l'exercice 2015 s'est élevé à 160 254 Dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 18 Novembre 2003 et du 20 Juin 2005 et a été approuvée par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 17 juin 2011 et des Assemblées Générales ultérieures.

- La prise en charge par le Comptoir National Tunisien « CNT » des frais administratifs et de gestion de la société Tunisienne de l'Industrie du Bois « STIB » moyennant 5000 Dinars hors taxes avec une augmentation annuelle cumulative de 5%.

Le montant des frais administratifs et de gestion facturés en hors taxes par le Comptoir National Tunisien au titre de l'exercice 2015 s'est élevé à 8 144 Dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 25 Avril 2005, et approuvée par votre Assemblée Générale des Actionnaires du 23 juin 2006 et des Assemblées Générales ultérieures.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- Le Président du Conseil d'Administration bénéficie de la prise en charge des frais d'hébergement à Sfax et des frais de missions à l'étranger ainsi que d'une voiture de fonction avec chauffeur.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 20 Juin 2014.

- La rémunération brute du Directeur Général a été fixée à 12 000 dinars outre la prise en charge par la société des frais d'hébergement à Sfax ainsi que des frais de missions à l'étranger, d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec chauffeur pour ses besoins privés.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 20 Juin 2014.

- L'octroi au Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice 2015 :
 - D'une rémunération annuelle brute de 57 644 dinars.
 - D'une prime annuelle brute de 20 560 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 05 Juin 2015.

- L'octroi aux membres du Conseil d'Administration d'un montant brut de 25 000 dinars au titre des jetons de présence, décidé par votre Assemblée Générale du 05 juin 2015.

Ces conventions sont soumises à votre Assemblée Générale pour approbation.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Fait à Sfax le 25 Ayril 2016



Chiraz DRIRA

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

L'Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 16 juin 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Noureddine HAJJI et M Fayçal DERBEL..

BILAN

Arrêté au 31.12.2015

(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	31-déc		
		2015	2014	
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	107 781	193 852
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	193 873	204 020
AC3	Créances sur la clientèle	(1-3)	5 971 463	6 116 034
AC4	Portefeuille titres commercial	(1-4)	905 996	691 714
AC5	Portefeuille d'Investissement	(1-5)	570 774	587 287
AC6	Valeurs immobilisées	(1-6)	117 566	113 024
AC7	Autres actifs	(1-7)	72 601	88 946
TOTAL ACTIFS			7 940 054	7 994 877
PA1	Banque Centrale et CCP	(2-1)	500 194	427 124
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	509 230	242 599
PA3	Dépôts de la clientèle	(2-3)	5 142 391	5 534 662
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	911 881	895 487
PA5	Autres passifs	(2-5)	205 186	259 758
TOTAL PASSIFS			7 268 882	7 359 630
CP1	Capital		122 220	122 220
CP2	Réserves		488 066	423 431
CP4	Autres capitaux propres		423	423
CP5	Résultats reportés		5	2
CP6	Résultat de l'exercice		60 458	89 171
TOTAL CAPITAUX PROPRES		(3)	671 172	635 247
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			7 940 054	7 994 877

État des engagements Hors Bilan
Arrêté au 31.12.2015
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	31-déc	
		2015	2014
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	482 485	592 643
HB 02- Crédits documentaires	(4-2)	245 703	401 264
HB 03- Actifs donnés en garantie	(4-3)	500 000	427 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 228 188	1 420 907
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
	(4-4)		
HB 04- Engagements de financement donnés		276 873	203 512
HB 05- Engagements sur titres		9 380	13 798
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		286 253	217 310
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
HB 06- Engagements de financement reçus	(4-5)	45 494	155
HB 07- Garanties reçues	(4-6)	3 424 934	1 330 178

État de résultat
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation		Notes	Du 1 ^{er} janvier au 31 2015	2014
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			602 374	586 953
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	445 804	446 390
PR2	Commissions en produits	(5-2)	71 753	66 712
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	62 821	49 670
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	21 996	24 181
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			(346 439)	(334 269)
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(339 200)	(327 040)
CH2	Commissions encourues		(7 239)	(7 229)
PRODUIT NET BANCAIRE			255 935	252 684
PR5/CH4	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(5-6)	(88 270)	(65 685)
PR6/CH5	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(5-7)	(5 300)	2 062
PR7	Autres produits d'exploitation		1 600	1 966
CH6	Frais de personnel	(5-8)	(73 842)	(68 872)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8)	(17 945)	(17 186)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-8)	(6 403)	(5 753)
RESULTAT D'EXPLOITATION			65 775	99 216
PR8/CH9	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	(1 380)	(1 507)
CH11	Impôt sur les bénéfices		(3 937)	(8 538)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			60 458	89 171
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires			-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			60 458	89 171
Effet des modifications comptables			-	-
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES			60 458	89 171
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en dinars)		(5-10)	2,473	3,648
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en dinars)			2,473	3,648

État de flux de trésorerie
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015

(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	31-déc	
		2015	2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(6-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		521 986	510 397
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(348 718)	(323 175)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(5 329)	26 260
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		68 946	(697 714)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		(390 767)	558 412
Titres de placements		(154 615)	(210 352)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(73 842)	(72 986)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(40 227)	37 438 (*)
Impôt sur le bénéfice		(9 006)	(6 249)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		(431 572)	(177 969)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		21 806	30 775
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		11 404	(41 326)
Acquisition / cessions sur immobilisations		(10 946)	(7 012)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		22 264	(17 563)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)		
Émission d'emprunts		60 000	-
Remboursement d'emprunts		(26 171)	(26 696)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(19 496)	76 835
Dividendes versés		(24 444)	(22 457)
Mouvements sur fond social et de retraite		(89)	74
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(10 200)	27 756
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(416 671)	(167 776)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(6-4)	(419 840)	(252 064)
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	(6-4)	(836 511)	(419 840) (*)

(*) Les chiffres ont été retraités pour des besoins de comparabilité.

Notes aux états financiers
31 décembre 2015

I. PRESENTATION DE LA BANQUE

Amen Bank est une société anonyme au capital de 122.220.000 dinars, créée le 06 juin 1967, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

Le siège social de la banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 24.444.000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, est détenu à hauteur de 11% par des actionnaires étrangers.

Actionnaires	Montant	Pourcentage
Actionnaires Tunisiens	108 887	89%
Actionnaires Étrangers	13 333	11%
Total	122 220	100%

II. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2015 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25). Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1-1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 KDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 KDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 KDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :
 - Elle est inscrite sur le titre foncier ;
 - Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
 - Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

1-3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1-4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1-5 Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011:

1.5.1 Provision collective :

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2015. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 52 951 KDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 37 816 KDT constituée en 2014, une provision complémentaire nette de 15 135 KDT a été dotée au titre de l'année 2015 dont 12 040 KDT au titre des créances sur le secteur touristique.

1.5.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2015:

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2015, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Une reprise de 552 KDT a été constatée au cours de 2015.

1-6 : Provisions additionnelles :

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision de 105 286 KDT. Ainsi et compte tenu de la provision additionnelles de 98 651 KDT constituée en 2014, une provision complémentaire nette de 6 635 KDT a été dotée au titre de l'année 2015.

1.7 : Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Le remboursement pourra s'effectuer à partir de 2017 sur une période qui prend en considération la capacité de chaque entreprise. De même, les établissements de crédit peuvent accorder de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont 2 années de grâce dédiés au financement des besoins relatifs à l'activité des entreprises touristiques durant la période allant du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent :

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

L'application de ces règles a donné lieu à la constatation d'une dotation d'agios réservés pour 15 484 KDT. En outre, une dotation au provision collective de 12 040 KDT a été constatée à ce titre, au 31/12/2015.

2- Portefeuille titres

2-1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

- **Titres de transaction**

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

- **Titres de placement**

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

- **Titres d'investissements :**

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

- **Titres de participation**

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

- **Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées**

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

- **Participation avec convention de rétrocession**

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

2-2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- **Titres de transaction**

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

- **Titres de placement**

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- **Titres d'investissement**

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après:

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2-3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2015 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2015 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

5-1 Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

5-2 Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individualisée et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

Pars ailleurs, les immobilisations hors exploitation accusent un solde de 20 373 KDT au 31/12/2015 contre un solde de 17 754 KDT au 31/12/2014.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de décembre 2015. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2015.

9- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

IV. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2015 un montant de 107 781 KDT contre 193 852 KDT au 31.12.2014 et se compose comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	49 897	41 500	8 397	20%
BCT, CCP et TGT	57 884	152 352	(94 468)	(62%)
Total	107 781	193 852	(86 071)	(44%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	49 990	41 590	8 400	20%
Provisions sur caisse en dinars	(93)	(90)	(3)	3%
Sous total 1	49 897	41 500	8 397	20%
BCT	57 784	152 150	(94 366)	(62%)
Provisions BCT	(62)	(76)	14	(18%)
Sous total 2	57 722	152 074	(94 352)	(62%)
CCP	193	292	(99)	(34%)
Provisions CCP	(31)	(14)	(17)	121%
Sous total 3	162	278	(116)	(42%)
Total	107 781	193 852	(86 071)	(44%)

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2015 un montant de 193 873 KDT contre 204 020 KDT au 31.12.2014 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	8 950	18 153	(9 203)	(51%)
Prêts aux établissements bancaires	31 219	44 742	(13 523)	(30%)
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	11	(11)	(100%)
Provisions sur les correspondants	(63)	(122)	59	(48%)
Total créances sur les établissements bancaires	40 106	62 784	(22 678)	(36%)
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	23 946	6 601	17 345	263%
Prêts aux établissements financiers	128 791	133 648	(4 857)	(4%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	1 030	987	43	4%
Total créances sur les établissements financiers	153 767	141 236	12 531	9%
Total	193 873	204 020	(10 147)	(5%)

La banque ne possède pas, au 31/12/2015, de créances douteuses sur d'autres établissements bancaires ou financiers. La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit:

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	26 928	13 178	-	-	40 106
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	8 950	-	-	-	8 950
Prêts aux établissements bancaires	18 041	13 178	-	-	31 219
Provisions sur les correspondants	(63)	-	-	-	(63)
Etablissements financiers	40 807	33 800	78 660	500	153 767
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	23 946	-	-	-	23 946
Prêts aux établissements financiers	15 831	33 800	78 660	500	128 791
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	1 030	-	-	-	1 030
Total	67 735	46 978	78 660	500	193 873

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	40 106	40 106
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	8 950	8 950
Prêts aux établissements bancaires	-	-	31 219	31 219
Provisions sur les correspondants	-	-	(63)	(63)
Etablissements financiers	-	21 386	132 381	153 767
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	23 946	23 946
Prêts aux établissements financiers	-	21 386	107 405	128 791
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	1 030	1 030
Total	-	21 386	172 487	193 873

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 1.3: Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2015 et 2014 se présente comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle (1)	932 547	864 007	68 540	8%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	4 451 349	4 666 813	(215 464)	(5)%
Crédits sur ressources spéciales (3)	587 567	585 214	2 353	0%
Total	5 971 463	6 116 034	(144 571)	(2)%

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 31.12.2015 comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle	913 925	849 446	64 479	8%
Créances rattachées/Comptes débiteurs de la clientèle	18 622	14 561	4 061	28%
Total	932 547	864 007	68 540	8%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	4 114 148	4 245 716	(131 568)	(3)%
Autres concours à la clientèle en devises	337 201	421 097	(83 896)	(20)%
Total	4 451 349	4 666 813	(215 464)	(5)%

Au 31.12.2015, l'encours des créances sur la clientèle éligibles au refinancement est estimé à 262 millions de dinars contre 165 millions de dinars au 31.12.2014.

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Créances sur Ressources Budgétaires	15 684	12 793	2 891	23%
Créances sur Ressources Extérieures	571 883	572 421	(538)	0%
Total	587 567	585 214	2 353	0%

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que les provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Montant brut de la créance classée	1 101 619	935 140	166 479	18%
Provisions au 31/12/N-1	377 763	349 284	28 479	8%
Dotation de l'exercice	68 213	50 922	17 291	34%
Reprise de l'exercice	(13 936)	(22 443)	8 507	(38%)
Reprise de provision sur créances radiées et cédées	(47 608)	-	(47 608)	(100%)
Provision au 31/12/N	384 432	377 763	6 669	2%
Provisions additionnelles (Cir 2013- 21)	105 286	98 651	6 635	7%
Total net de la créance	611 901	458 726	153 175	33%

(5) Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Montant brut de la créance classée	1 101 619	935 140	166 479	18%
Montant brut des créances non classées	35 810	37 745	(1 935)	(5)%
Montant Brut des créances touristiques non classées	355 874	9 968	345 906	3 470%
Agios réservés au 31/12/N-1	179 668	156 848	22 820	15%
Dotation aux agios réservés	47 980	32 347	15 633	48%
Dotation aux agios réservés sur créances touristiques	15 484	-	15 484	100%
Reprise Agios réservés de l'exercice	(5 917)	(9 527)	3 610	(38%)
Reprise Agios réservés sur créances radiées et cédées	(25 032)	-	(25 032)	(100%)
Total des agios réservés au 31/12/N	212 183	179 668	32 515	18%

(6) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	6 171 873	6 665 347	(493 474)	(7%)
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 101 619	935 140	166 479	18%
Total des engagements (b)	7 273 492	7 600 487	(326 995)	(4%)
Agios réservés affectés aux engagements classés	193 235	175 520	17 715	10%
Provisions affectées aux engagements classés	384 432	377 763	6 669	2%
Provisions additionnelles (Cir 2013- 21)	105 286	98 651	6 635	7%
Total des provisions et agios réservés (c)	682 953	651 934	31 019	5%
Taux de couvertures des engagements classés(c/a)	62,00%	69,72%	(7,72%)	(11%)
Taux de couvertures des engagements classés hors agios réservés	53,91%	62,72%	(8,81%)	(14%)
Taux des engagements classés (a/b)	15,15%	12,30%	2,84%	23%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011- 04)	1 747	2 299	(552)	(24%)
Agios réservés affectés aux engagements non classés	1 717	1 849	(132)	(7%)
Agios réservés sur le secteur touristique courants	15 484	-	15 484	100%
Provisions collectives affectés aux engagements courants (Cir 2012- 02)	52 951	37 816	15 135	40%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	71 899	41 964	29 935	71%
Total général des provisions et agios réservés (d)	754 852	693 898	60 954	9%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)	10,38%	9,13%	1,2%	14%

Le stock de provisions autre que celles affectées aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	541 358	510 883	30 475	6%
Provision sur créances classées	383 121	374 416	8 705	2%
Provisions collectives	52 951	37 816	15 135	40%
Provisions additionnelles(Cir 2013-21) sur exercices antérieurs	105 286	98 651	6 635	7%
Provisions sur créances (PA 05)	1 311	3 347	(2 036)	(61%)
Provisions sur Engagement par signature	1 311	3 347	(2 036)	(61%)
Total provisions sur créances	542 669	514 230	28 439	6%
Agios réservés affectés aux engagements classés	193 235	175 520	17 715	10%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	1 717	1 849	(132)	(7%)
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011- 04)	1 747	2 299	(552)	(24%)
Agios réservés affectés aux engagements relevant du secteur touristique courants	15 484	-	15 484	100%
Total agios réservés	212 183	179 668	32 515	18%
Total général des provisions et agios réservés	754 852	693 898	60 954	9%

(7) La répartition de la totalité du portefeuille engagements de la banque au 31.12.2015 par classe de risque et par nature d'engagement se présente comme suit :

Classe/Nature engagement	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
Découvert	410 063	133 731	19 111	12 571	313 028	50 891	939 395
Escomptes	207 045	89 340	7 579	1 797	11 213	2 039	319 013
Crédits court terme	997 047	341 205	16 933	11 215	109 433	9 101	1 484 934
Crédits moyen long terme	2 866 598	661 810	41 222	38 310	439 227	14 380	4 061 547
Engagements par signature	404 447	60 587	841	222	2 506	-	468 603
Total	4 885 200	1 286 673	85 686	64 115	875 407	76 411	7 273 492
Dont Impayés	1 454	160 141	3 757	16 465	282 872	25 170	489 859

(8) La répartition par secteur d'activité des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature se présente comme suit au 31 décembre 2015 :

Secteur d'activité	2015	%	2014	%
I-AGRICULTURE	128 449	1,77%	149 508	1,97%
II- INDUSTRIE	1 618 532	22,25%	1 803 259	23,73%
Mine	24 149	0,33%	12 345	0,16%
Energie	32 198	0,44%	46 764	0,62%
Industrie agroalimentaire	266 448	3,66%	316 102	4,16%
Matériaux de construction	315 835	4,34%	349 740	4,60%
Industrie mécanique et électrique	289 215	3,98%	359 523	4,73%
Chimie et caoutchouc	222 175	3,05%	242 092	3,19%
Textile	30 112	0,41%	28 513	0,38%
Habillement et cuir	61 950	0,85%	67 112	0,88%
Bois, liège et ameublement	39 403	0,54%	42 358	0,56%
Papier, imprimerie et industries diverses	171 645	2,36%	157 050	2,07%
Bâtiment et travaux publics	165 402	2,27%	181 660	2,39%
III- SERVICES	5 526 511	75,98%	5 647 720	74,31%
Transport et télécommunication	423 081	5,82%	474 891	6,25%
Tourisme	661 171	9,09%	600 215	7,90%
Commerce agroalimentaire	97 084	1,33%	119 762	1,58%
Commerce matériaux de construction	132 248	1,82%	139 437	1,83%
Commerce quincaillerie et assimilés	229 218	3,15%	325 239	4,28%
Commerce textile et cuir	70 954	0,98%	81 535	1,07%
Commerces divers	427 146	5,87%	593 619	7,81%
Santé	200 906	2,76%	189 634	2,50%
Finance	246 770	3,39%	257 832	3,39%
Loisirs et Cultures	55 743	0,77%	56 276	0,74%
Particuliers	1 682 993	23,14%	1 520 626	20,01%
Promotion immobilière	1 145 236	15,75%	1 122 576	14,77%
Divers	153 961	2,12%	166 078	2,19%
Total	7 273 492	100%	7 600 487	100%

Les engagements (hors ceux accordés au secteur public) relatifs aux dix premiers groupes d'affaire représentent **11%** du total des engagements de la banque au 31.12.2015.

(9) La ventilation selon la durée résiduelle des créances sur la clientèle hors provisions et agios réservés se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes débiteurs de la clientèle	913 925	-	-	-	913 925
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	1 609 591	1 011 617	1 905 437	608 791	5 135 436
Crédits sur ressources spéciales	31 184	177 571	301 166	165 721	675 642
Total	2 554 700	1 189 188	2 206 603	774 512	6 725 003

(10) La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Comptes débiteurs de la clientèle	-	19 865	894 060	913 925
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	-	62 964	5 072 472	5 135 436
Crédits sur ressources spéciales	-	10 685	664 957	675 642
Total	-	93 514	6 631 489	6 725 003

Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2015 un solde de 905 996 KD T contre un solde de 691 714 KDT au 31.12.2014 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Titres de transaction	13 920	1	13 919	100%
Bons de Trésor	13 920	1	13 919	100%
Titres de placement	892 076	691 713	200 363	29%
Titres à revenu fixe	878 341	681 742	196 599	29%
Bons de Trésor	670 402	522 836	147 566	28%
Créances rattachées /Bons de Trésor	22 883	16 168	6 715	42%
Emprunts obligataires	178 864	137 973	40 891	30%
Créances rattachées /Emprunts obligataires	6 192	4 765	1 427	30%
Titres à revenu variable	13 735	9 971	3 764	38%
Actions cotées	15 655	10 698	4 957	46%
Provisions pour moins value latente des actions	(1 920)	(727)	(1 193)	164%
Total	905 996	691 714	214 282	31%

Aucun transfert de titre n'a eu lieu au cours de l'exercice 2015 entre les titres de transaction et les titres de placement.

Au 31.12.2015, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres de placements est établie à 621 KDT contre 204 KDT au 31.12.2014.

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Titres de transaction	13 920	-	-	-	13 920
Bons de Trésor	13 920	-	-	-	13 920
Titres de placement	808 473	-	15 304	68 299	892 076
Titres à revenu fixe	808 473	-	15 304	54 564	878 341
Bons de Trésor	693 285	-	-	-	693 285
Emprunts obligataires	115 188	-	15 304	54 564	185 056
Titres à revenu variable	-	-	-	13 735	13 735
Actions	-	-	-	13 735	13 735
Total	822 393	-	15 304	68 299	905 996

Les mouvements de provisions sur les actions se présentent comme suit en 2015 et comparativement à 2014 :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Montant brut des titres de placement à revenu variable	15 655	10 698	4 957	46%
Provision au 31/12/N-1	727	549	178	32%
Dotation de l'exercice	1 376	287	1 089	379%
Reprise de provisions	(183)	(109)	(74)	68%
Provision au 31/12/N	1 920	727	1 193	164%
Total net des titres de placement	13 735	9 971	3 764	38%

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2015 un solde de 570 774 KDT contre 587 287 KDT au 31.12.2014. Son détail se présente comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Titres d'investissement (1)	304 807	344 831	(40 024)	(12%)
Titres de participation (2)	72 426	51 648	20 778	40%
Parts dans les entreprises associées (3)	121 507	119 292	2 215	2%
Parts dans les entreprises liées (4)	32 759	29 509	3 250	11%
Participation avec convention en rétrocession (5)	39 275	42 007	(2 732)	(7%)
Total	570 774	587 287	(16 513)	(3%)

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Description	Valeurs brutes au 31.12.2014	Montant restant libérer	Créances rattachées	Provisions	Total net au 31.12.2014	Acquisition/autres entrée 2015	Cession/autres sorties 2015	Valeurs brutes au 31.12.2015	Créances rattachées	Montant restant libérer	Dotation 2015	Reprise 2015	Provisions	Total au 31.12.2015
Titres d'investissement hors Fonds gérés	53 993	-	2 449	(300)	56 142	-	(20 100)	33 893	1 197	-	-	-	(300)	34 790
Titres d'investissements Fonds gérés	289 253	-	1 000	(1 564)	288 689	-	(20 238)	269 015	2 000	-	(5 188)	244	(6 508)	264 507
Titres participatifs	-	-	-	-	-	5 510	-	5 510	-	-	-	-	-	5 510
Titres de participation	61 563	(1 744)	-	(8 171)	51 648	22 617	(969)	83 211	-	(995)	(1 807)	188	(9 790)	72 426
Parts dans les entreprises associées	121 339	(488)	-	(1 559)	119 292	10 523	(7 000)	124 862	84	(556)	(1 323)	-	(2 883)	121 507
Parts dans les entreprises liées	40 963	(11 441)	917	(930)	29 509	34	-	40 997	-	(7 500)	-	192	(738)	32 759
Participation avec convention en rétrocession	41 187	-	3 811	(2 991)	42 007	3 051	(4 193)	40 045	2 918	-	(697)	-	(3 688)	39 275
Total	608 298	(13 673)	8 177	(15 515)	587 287	41 735	(52 500)	597 533	6 199	(9 051)	(9 015)	624	(23 905)	570 774

(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2015 et au 31.12.2014 :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Bons de Trésor	33 949	55 134	(21 185)	(38%)
Bons de Trésor	32 790	52 723	(19 933)	(38%)
Créances rattachées	1 159	2 411	(1 252)	(52%)
Obligations	841	1 008	(167)	(17%)
Obligations brutes	1 103	1 270	(167)	(13%)
Provisions sur obligations	(300)	(300)	-	-
Créances rattachées	38	38	-	-
Fonds gérés	264 507	288 689	(24 182)	(8%)
Encours brut des fonds gérés	269 015	289 253	(20 238)	(7%)
Provisions sur fonds gérés	(6 508)	(1 564)	(4 944)	316%
Créances rattachées	2 000	1 000	1 000	100%
TITRES PARTICIPATIFS	5 510	-	5 510	100%
Montant brut titres participatifs	5 510	-	5 510	100%
Total	304 807	344 831	(40 024)	(12%)

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2015 et au 31.12.2014 :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Titres de participation	83 211	61 563	21 648	35%
Provisions sur titres de participation	(9 790)	(8 171)	(1 619)	20%
Montant restant à libérer sur titres participations	(995)	(1 744)	749	(43%)
Total	72 426	51 648	20 778	40%

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Titre	% de détention	31.12.2015	Provision 31.12.2015	31.12.2014	Provision 31.12.2014
Titres cotés		11 002	(2 723)	10 612	(1 000)
PGH	0,43%	5 093	-	5 093	-
SYPHAX AIRLINES	3,59%	2 000	(2 000)	2 000	(1 000)
HANNIBAL LEASE	3,50%	1 957	-	1 957	-
MIP	4,71%	973	(723)	973	-
TAWASSOL GROUP HOLDING	0,84%	727	-	461	-
EURO-CYCLES	0,13%	252	-	128	-
Titres non cotés		72 209	(7 067)	50 951	(7 171)
Tunisie Sicav	1,75%	10 002	(1 000)	-	-
BATAM	13,71%	5 490	(5 490)	5 490	(5 490)
FCPR AMEN CAPITAL	100,00%	5 000	-	5 000	-
FCPR AMEN CAPITAL2	68,80%	6 880	-	6 880	-
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	12,50%	5 000	-	5 000	-
STE PRIVE HOPITAL EL AMEN	4,50%	1 080	-	1 080	-
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	5,27%	13 256	-	3 256	-
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	18,75%	3 000	-	3 000	-
FCPR SWING	18,60%	2 000	-	2 000	-
FCPR MAXULA ESPOIR	12,86%	1 500	-	1 500	-
ALTERMED APEF	7,38%	1 980	(250)	1 923	(358)
UNION DE FACTORING	9,24%	1 387	-	1 387	-
FCP SICAV MAC EPARGNANT	11,47%	1 135	-	1 100	(9)
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	66,67%	1 003	(25)	1 003	-
PHENICIA SEED FUND	10,07%	848	(191)	1 000	(190)
FINACORP OBLIGATION SICAV	14,87%	1 000	-	1 000	-
SOCIETE TUNIS CENTER	9,38%	938	-	938	-
LA MARINE HAMMAMET SUD	3,59%	700	(346)	700	(363)
COMPAGNIE TUNE ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR "C O T U N A C E"	3,22%	689	-	689	-
FCP MAC CROISSANCE	23,49%	1 100	(24)	750	(39)
LA MAISON DES BANQUES	7,16%	588	(234)	588	(247)
FCP CAPITALISATION EN GARANTIE	1,25%	500	-	500	-
FCP SMART EQUITY 2		500	(27)	-	-
FCPR VALEUR DEVELOPPEMENT	16,67%	500	(26)	500	(31)
TAYSIR MICRO FINANCE	16,67%	833	-	833	-
ADVANS TUNISIE	6,85%	446	-	446	-
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	3,10%	400	(190)	400	(166)
STEG ENERGIES RENOUVLABLES	8,00%	100	(73)	400	(93)
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	6,29%	275	-	275	-
CLINIQUE EL AMEN BEJA	5,38%	525	-	360	-
SOCIETE DEVELOPPEMENT EXPOR. Z. FRANCHE ZARZIS	5,02%	300	-	300	-
MICROCRED TUNISIE SA	10,00%	800	-	300	-
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	-
SIBTEL	6,75%	236	-	236	-
MAXULA D'INVESTISSEMENT SICAV	1,93%	200	-	200	-
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	5,00%	150	-	150	-
TUNISIE CLEARING	3,33%	157	-	127	-
FCP MAC EQUILIBRE	27,66%	835	-	750	-
SOCIETE TOURISTIQUE ET HOTELIERES DE DJERBA		193	-	193	-
SOCIETE INVESTISSEMENT NORD OUEST S.O.D.I.N.O	0,21%	100	(25)	100	(19)
SAGES	15,10%	76	(76)	76	(76)
AUTRES		227	(90)	242	(90)
		83 211	(9 790)	61 563	(8 171)

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2015 et au 31.12.2014 :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Parts dans les entreprises associées	124 862	121 339	3 523	3%
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées	(556)	(487)	(69)	14%
Créances rattachées	84	-	84	100%
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(2 883)	(1 560)	(1 323)	85%
Total	121 507	119 292	2 215	2%

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

Titre	% de détention	Provision		Provision
		31.12.2015	31.12.2015	31.12.2014
Titres cotés		63 814		63 814
ENNAKEL	8,87%	32 341	-	32 341
TUNISIE LEASING	32,48%	31 473	-	31 473
Titres non cotés		61 048	(2 883)	57 525
MAGHREB LEASING ALGERIE "MLA"	42,61%	30 415	-	30 415
TLG FINANCE	22,06%	9 330	-	-
AMEN SANTE	16,00%	7 480	-	7 480
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	28,79%	2 925	-	2 925
SOCIETE EL KHIR	31,64%	2 753	(2 685)	1 560
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	30,00%	2 400	-	2 400
SOCIETE EL IMRANE	30,00%	2 100	-	2 100
HAYETT	25,00%	1 013	-	1 013
SOCIETE KAWARES	29,36%	969	-	969
SOCIETE AMEN INVEST	36,90%	494	-	494
SOCIETE TUNISYS	29,85%	448	-	448
SUNAGRI	27,00%	216	(109)	216
TUNINVEST INTER SICAR	30,00%	150	-	150
SICAV AMEN	0,08%	146	(89)	2 146
TUNINVEST INNOVATION SICAR	27,27%	136	-	136
SOCIETE AMEN PREMIERE	0,03%	74	-	5 074
		124 862	(2 883)	121 339
				(1 560)

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2015 et au 31.12.2014 :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Parts dans les entreprises liées	40 997	40 963	34	0%
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées	(7 500)	(11 441)	3 941	(34%)
Créances rattachées	-	917	(917)	(100%)
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(738)	(930)	192	(21%)
Total	32 759	29 509	3 250	11%

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

Titre	% de détention	Provision		Provision	
		31.12.2015	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2014
AMEN FINANCE COMPANY	30,00%	30 000	-	30 000	-
SOCIETE AMEN PROJECT	53,22%	4 790	-	4 790	-
SOGEREC	75,74%	3 402	(738)	3 402	(930)
SICAR AMEN	88,20%	2 205	-	2 205	-
SOCIETE LE RECOUVREMENT	99,88%	300	-	300	-
AMEN CAPITAL	60,00%	300	-	266	-
		40 997	(738)	40 963	(930)

(5) Titres avec convention de rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2015 et au 31.12.2014 :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Participation avec convention en rétrocession	40 046	41 187	(1 141)	(3%)
Créances rattachées	2 917	3 811	(894)	(23%)
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(3 688)	(2 991)	(697)	23%
Total	39 275	42 007	(2 732)	(7%)

Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se présentent comme suit :

Filiale	Adresse	Activité	Participation détenue (%)	Capitaux propres 2015	Résultat net 2015
Sicar Amen	Amen Bank	SICAR	88,20%	11 878	2 235
Le Recouvrement	Amen Bank	Société de recouvrement de créances	99,88%	2 743	604
Amen Project	Amen Bank	Société d'investissement	53,22%	10 341	392
SOGEREC	124 Avenue de la liberté, 1002 Tunis Belvédère	Société de recouvrement de créances	75,74%	3 517	151
Amen Capital	124 Avenue de la liberté, 1002 Tunis Belvédère	Société de gestion de fonds	60,00%	604	7
Amen Finance Company	Amen Bank	Société de participations	30,00%	76 881	1 883
Amen Corporate Finance	124 Avenue de la liberté, 1002 Tunis Belvédère	Société de gestion de fonds	99,90%	(12)	(15)

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2015 un solde de 117 566 KDT contre un solde de 113 024 KDT au 31.12.2014 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Immobilisations incorporelles	1 621	2 336	(715)	(31%)
Immobilisations incorporelles	8 351	8 314	37	0%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(6 546)	(5 794)	(752)	13%
Provision sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	-	-
Immobilisations corporelles	111 577	106 700	4 877	5%
Immobilisations corporelles	165 623	157 775	(7 848)	(5%)
Amortissement des immobilisations corporelles	(54 046)	(51 075)	(2 971)	6%
Immobilisations encours	4 368	3 988	(380)	(10%)
Immobilisations encours	4 368	3 988	380	10%
Total	117 566	113 024	4 542	4%

Aucune garantie ou sûreté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtes à être cédées totalisent au 31.12.2015 un montant de 40 747 KDT.

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et des cessions, se présente comme suit :

Description	31.12.2014	Acquis.	Cession/ Transfert	Valeur Brut au 31.12.2015	Amort cum 31.12.2014	Dotation 2015	Amort immob sorties	Amort cum 31.12.2015	V.C.N 31.12.2015
1) Immobilisations Incorporelles	8 130	37	-	8 167	5 794	752	-	6 546	1 621
* Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Logiciels	7 165	37	-	7 202	5 208	711	-	5 919	1 283
* Droit au bail	965	-	-	965	586	41	-	627	338
2) Immobilisations Corporelles	157 775	12 163	4 315	165 623	51 075	5 522	2 551	54 046	111 577
Immobilisations d'exploitation	86 823	5 327	54	92 096	25 315	2 602	337	27 580	64 516
* Terrains d'exploitation	3 710	-	-	3 710	-	-	-	-	3 710
* Bâtiments	61 052	3 439	54	64 437	11 224	1 270	-	12 494	51 943
* Aménagements de bâtiments	22 062	1 888	-	23 950	14 091	1 332	337	15 086	8 864
Immobilisations hors exploitation	37 156	4 686	2 049	39 793	3 393	197	-	3 590	36 203
* Terrains hors exploitation	669	-	-	669	-	-	-	-	669
* Bâtiments	36 487	4 686	2 049	39 124	3 393	197	-	3 590	35 534
* Aménagements de bâtiments	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobiliers et Matériel de Bureau	6 117	624	145	6 596	3 752	478	145	4 085	2 511
Matériels de Transport	4 486	352	1 008	3 830	2 126	639	1 008	1 757	2 073
Matériels Informatique	9 819	377	767	9 429	7 381	371	767	6 985	2 444
Machines DAB	6 074	282	-	6 356	4 429	620	294	4 755	1 601
Coffres Forts	2 154	190	-	2 344	1 290	130	-	1 420	924
Autres Immobilisations	5 146	325	292	5 179	3 389	485	-	3 874	1 305
3) Immobilisation en cours	3 988	5 503	5 123	4 368	-	-	-	-	4 368
Immobilisations corporelles en cours .	3 809	5 067	4 899	3 977	-	-	-	-	3 977
Immobilisations incorporelles en cours .	179	436	224	391	-	-	-	-	391
TOTAUX	169 893	17 703	9 438	178 158	56 869	6 274	2 551	60 592	117 566

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2015 un montant de 72 601 KDT contre un montant de 88 946 KDT et se détaillant comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	(5 987)	18 915	(24 902)	(132%)
Comptes d'attente	14 739	17 858	(3 119)	(17%)
Comptes d'attente de la salle de marché	(3)	3 384	(3 387)	(100%)
Comptes d'attente de la compensation	13 148	10 188	2 960	29%
Autres comptes d'attente	1 594	4 286	(2 692)	(63%)
Comptes de régularisation	(20 726)	1 057	(21 783)	(2 061%)
Autres	78 588	70 031	8 557	12%
Stock de matière, fourniture et timbres	310	634	(324)	(51%)
Etat, impôts et taxes	5 645	352	5 293	1 504%
Allocations familiales	289	339	(50)	(15%)
Dépôts et cautionnements	117	117	-	-
Opérations avec le personnel	58 954	51 901	7 053	14%
Débiteurs divers	9 729	13 655	(3 926)	(29%)
Créances sur l'Etat	1 360	1 482	(122)	(8%)
Autres	2 184	1 551	633	41%
Total Autres Actifs	72 601	88 946	(16 345)	(18%)

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	19 944	18 361	1 583	9%
Provision sur comptes d'attente de la salle de marché	9 331	7 331	2 000	27%
Provision sur comptes d'attente de la compensation	9 122	9 527	(405)	(4%)
Provision sur autres comptes d'attente	1 491	1 503	(12)	(1%)
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	19 666	19 781	(115)	(1%)
Provision sur opérations avec le personnel	801	838	(37)	(4%)
Provision sur débiteurs divers	3 489	3 575	(86)	(2%)
Provisions sur autres comptes	15 376	15 368	8	0%
Total	39 610	38 142	1 468	4%

Les mouvements des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	31.12.2014	Dotation 2015	Reprise 2015	31.12.2015
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	18 361	2 335	752	19 944
Provision sur comptes d'attente de la salle de marché	7 331	2 000	-	9 331
Provision sur comptes d'attente de la compensation	9 527	298	703	9 122
Provision sur autres comptes d'attente	1 503	37	49	1 491
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	19 781	10	125	19 666
Provision sur opérations avec le personnel	838	-	37	801
Provision sur débiteurs divers	3 575	-	86	3 489
Provisions sur autres comptes	15 368	10	2	15 376
Total	38 142	2 345	877	39 610

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie et CCP

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31.12.2015, cette rubrique accuse un solde de 500 194 KDT enregistrant ainsi une hausse de 73 070 KDT par rapport au 31.12.2014.

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2015 un solde de 509 230 KDT contre un solde de 242 599 KDT au 31.12.2014 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	490 658	237 914	252 744	106%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	18 572	4 685	13 887	296%
Total	509 230	242 599	266 631	110%

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Avoirs des établissements bancaires	10 837	30 367	19 530	64%
Emprunts auprès des établissements bancaires	479 821	207 547	(272 274)	(131%)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	490 658	237 914	252 744	106%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle se détaille comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	477 483	13 175	-	-	490 658
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	10 837	-	-	-	10 837
Emprunts aux établissements bancaires en dinars	145 000	-	-	-	145 000
Emprunts aux établissements bancaires en devises	321 505	13 175	-	-	334 680
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	141	-	-	-	141
Etablissements financiers	18 572	-	-	-	18 572
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	18 572	-	-	-	18 572
Total	496 055	13 175	-	-	509 230

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	490 658	490 658
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	18 572	18 572
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	509 230	509 230

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 2.3: Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2015 un solde de 5 142 391 KDT contre un solde de 5 534 662 KDT au 31.12.2014 et se décomposent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Dépôts à vue	1 368 092	1 336 712	31 380	2%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	3 774 299	4 197 950	(423 651)	(10%)
Epargne	1 136 508	1 013 617	122 891	12%
Dépôts à terme	2 522 267	3 075 565	(553 298)	(18%)
Dépôts à terme en dinars	2 219 451	2 707 937	(488 486)	(18%)
Dettes rattachées sur dépôts à terme en dinars	5 380	3 880	1 500	39%
Dépôts à terme en devises	296 986	362 304	(65 318)	(18%)
Dettes rattachées sur dépôts à terme en devises	450	1 444	(994)	(69%)
Autres sommes dues à la clientèle	115 524	108 768	6 756	6%
Total	5 142 391	5 534 662	(392 271)	(7%)

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Ne disposant pas de maturité	Total
Dépôts à vue	1 368 092	-	-	-	-	1 368 092
Epargne	1 136 508	-	-	-	-	1 136 508
Dépôts à terme	1 334 365	583 777	598 295	-	-	2 516 437
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	115 524	115 524
Dettes rattachées	5 830	-	-	-	-	5 830
Total	3 844 795	583 777	598 295	-	115 524	5 142 391

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation hors dettes rattachées se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Dépôts à vue	4 431	9 975	1 353 686	1 368 092
Epargne	-	-	1 136 508	1 136 508
Dépôts à terme	5 520	4 500	2 506 417	2 516 437
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	115 524	115 524
Dettes rattachées			5 830	5 830
	9 951	14 475	5 112 135	5 142 391

Note 2.4: Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2015 à 911 881 KDT contre 895 487 KDT au 31.12.2014 se détaille comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Emprunts Matérialisés	257 038	220 372	36 666	17%
Ressources Spéciales	654 843	675 115	(20 272)	(3%)
Total	911 881	895 487	16 394	2%

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2015 et au 31.12.2014 :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Emprunts Matérialisés	249 474	215 646	33 828	16%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	7 564	4 726	2 838	60%
Total	257 038	220 372	36 666	17%

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés hors dettes rattachées au 31.12.2015 se détaille comme suit :

Emprunt	Nature	Capital Initial	Date d'émission	Date d'échéance	Taux	Encours au 31.12.2014	Remboursements	Émission	Encours au 31.12.2015
Emprunt Obligatoire Amen		380 000				211 646	25 671	60 000	245 974
AMEN BANK 2006	EO	40 000	01/01/2005	29/01/2017	TMM+1%	12 000	4 000	-	8 000
AMEN BANK 2008	Sub	20 000	01/05/2008	21/05/2023	6,50%	12 000	1 334	-	10 666
AMEN BANK 2008	Sub	20 000	01/05/2008	21/05/2028	7,00%	14 000	1 000	-	13 000
AMEN BANK 2009	Sub	30 000	30/09/2009	30/09/2024	5,45%	19 995	2 001	-	17 994
AMEN BANK 2009	Sub	30 000	30/09/2009	30/09/2024	TMM+0,85%	19 995	2 001	-	17 994
AMEN BANK 2010	Sub	80 000	01/08/2010	31/08/2025	TMM+0,85%	58 656	5 336	-	53 320
AMEN BANK 2011-1	Sub	40 500	26/09/2011	25/09/2021	6,10%	28 350	4 050	-	24 300
AMEN BANK 2011-2	Sub	9 500	27/09/2011	25/09/2021	TMM+1%	6 650	950	-	5 700
AMEN BANK 2012	Sub	40 000	26/09/2012	17/09/2022	TMM+1,3%	32 000	4 000	-	28 000
AMEN BANK 2012-2	Sub	10 000	27/09/2012	17/09/2022	6,25%	8 000	1 000	-	7 000
AMEN BANK 2014 catégories	Sub	38 800	28/02/2015	27/02/2022	7,35%	-	-	38 800	38 800
AMEN BANK 2014 catégories	Sub	500	28/02/2015	27/02/2022	7,45%	-	-	500	500
AMEN BANK 2014 catégories	Sub	20 700	28/02/2015	27/02/2022	TMM+1,9%	-	-	20 700	20 700
Emprunt Sous Seing Privé		5 000				4 000	500	-	3 500
Emprunt Sous Seing Privé	Privé	5 000			TMM+2%	4 000	500	-	3 500
Total		385 000				215 646	26 171	60 000	249 474

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2015 et au 31.12.2014 :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Ressources budgétaires	6 404	6 508	(104)	(2)%
Ressources extérieures	648 439	668 607	(20 168)	(3)%
Total	654 843	675 115	(20 272)	(3)%

La ventilation des ressources extérieures par ligne, hors dettes rattachées se détaille comme suit :

RUBRIQUES	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Lignes extérieures en dinars	611 311	627 122	(15 811)	(3%)
Ligne BIRD	795	934	(139)	(15%)
Ligne ITALIENNE	12 650	14 639	(1 989)	(14%)
Ligne ALLEMANDE "FOCR ED"S	77	124	(47)	(38%)
Ligne CFD (MISE À NIVEAU)	16 958	14 672	2 286	16%
Ligne CFD restructuration financière	8 958	11 146	(2 188)	(20%)
Ligne CAPITAL RISQUE BEI	-	138	(138)	(100%)
Ligne BANQUE MONDIALE POUR LE FINAN. MICROS ET PME	8 000	8 000	-	-
Ligne ESPAGNOLE (BCT 2002/7)	3 754	4 804	(1 050)	(22%)
Ligne AFD HOTELLERIE	52 028	56 039	(4 011)	(7%)
Ligne BEI INVESTISSEMENT	426 936	456 980	(30 044)	(7%)
Ligne KREDITANSTALT FÜR WIEDERAUFBAU (KFW)	-	2 226	(2 226)	(100%)
Ligne BM EFFECACITE ENERG	33 385	24 955	8 430	34%
Ligne BAD-MPME	5 000	5 000	-	-
LIGNE SANAD	37 600	27 465	10 135	37%
RESS SPECIALES BQ MONDIALE EFFICACITE ENERGETIQUE	5 170	-	5 170	100%
Lignes extérieures en devise	33 061	38 194	(5 133)	(13%)
Ligne BEI en EURO "BEI"	33 026	38 161	(5 135)	(13%)
Ligne KFW en EURO	1	1	-	-
Ligne INTER ARABE	34	32	2	6%
Total	644 372	665 316	(20 944)	(3%)

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

RUBRIQUES	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	23 564	22 167	140 667	70 640	257 038
Emprunts matérialisés	16 000	22 167	140 667	70 640	249 474
Dettes rattachées	7 564	-	-	-	7 564
Ressources extérieures	11 376	80 868	339 445	216 750	648 439
Ressources extérieures en dinars	6 587	75 846	319 332	209 546	611 311
Ressources extérieures en devises	722	5 022	20 113	7 204	33 061
Dettes rattachées	4 067	-	-	-	4 067
Ressources budgétaires	2 944	191	1 406	1 863	6 404
Ressources budgétaires	2 920	191	1 406	1 863	6 380
Dettes rattachées	24	-	-	-	24
Total	37 884	103 226	481 518	289 253	911 881

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	30 710	226 328	257 038
Ressources Budgétaires	-	-	6 404	6 404
Ressources Extérieures	-	-	648 439	648 439
Total	-	30 710	881 171	911 881

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2015 et au 31.12.2014:

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Provisions sur Engagement par signature	1 311	3 347	(2 036)	(61%)
Autres provisions pour passifs et charges	2 092	2 092	-	-
Provisions pour passifs et charges	3 403	5 439	(2 036)	(37%)
Comptes d'attente et de régularisation	201 783	254 320	(52 537)	(21%)
<i>Comptes d'attente</i>	2 688	3 929	(1 241)	(32%)
<i>Comptes de régularisation</i>	(4)	1 601	(1 605)	(100%)
Créditeurs divers	182 973	234 359	(51 386)	(22%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	127 769	181 066	(53 297)	(29%)
Dépôts du personnel	3 748	3 980	(232)	(6%)
Charges à payer	51 456	49 313	2 143	4%
Etat, impôts et taxes	14 422	12 797	1 625	13%
Autres	1 704	1 634	70	4%
Total Autres passifs	205 186	259 758	(54 572)	(21%)

(3) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 671 172 KDT au 31.12.2015 enregistrant ainsi une augmentation de 35 925 KDT par rapport au 31.12.2014.

Cette augmentation provient de :

- L'affectation du résultat de 2014 avec des dividendes à distribuer pour (24 444) KDT;
- Du résultat arrêté au 31.12.2015 pour 60 458 KDT ;
- Des mouvements sur fonds social et de retraite pour (89) KDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spécial et réinvestissement	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Fonds social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2014	122 220	12 222	260 604	802	120 979	28 824	423	2	89 171	635 247
Affectation du résultat 2013 (3ème résolution)										
Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve légale		-							-	
Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	63 235	-	-	-	-	-	(63 235)	-
Reserves sur plus values sur titres			(709)						709	
Réserve s extraordinaires	-	-	-	(802)	-	-	-	-	802	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(24 444)	(24 444)
Fonds social et de retraite	-	-	-	-	-	3 000	-	-	(3 000)	-
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	3	(3)	-
<i>Transfert réserves extraordinaires à réserve à régime spéciale (6ème résolution)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements sur les Capitaux Propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur fond social et de retraite	-	-	-	-	-	(89)	-	-	-	(89)
Résultat de l'exercice 31/12/2015	-	-	-	-	-	-	-	-	60 458	60 458
Capitaux Propres au 31/12/2014	122 220	12 222	323 130	-	120 979	31 735 (*)	423 (**)	5	60 458	671 172

(*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 31.12.2015:

- Fonds social (utilisation remboursable) pour : 31 627 KDT
- Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 108 KDT.

(**) Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 KDT.

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2015 à 482 485 KDT contre 592 643 KDT au terme de l'exercice 2014 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Cautions	427 352	473 713	(46 361)	(10%)
Avals	39 347	107 010	(67 663)	(63%)
Autres garanties données	15 786	11 920	3 866	32%
Total	482 485	592 643	(110 158)	(19%)

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2015 comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Cautions en faveur des banques	193 255	196 499	(3 244)	(2%)
Cautions en faveur des établissements financiers	20 178	20 178	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	213 919	257 036	(43 117)	(17%)
Total	427 352	473 713	(46 361)	(10%)

L'encours des avals se détaille au 31.12.2015 comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Avals en faveur des banques locales	6 000	51 000	(45 000)	(88%)
Avals en faveur de la clientèle	33 347	56 010	(22 663)	(40%)
Total	39 347	107 010	(67 663)	(63%)

La ventilation des cautions par nature de la relation se présente comme suit:

RUBRIQUES	Entreprises			Total
	Entreprises Liées	Associées	Autres	
Cautions en faveur des banques	-	-	193 255	193 255
Cautions en faveur des établissements financiers	-	20 178	-	20 178
Cautions en faveur de la clientèle	17	1 285	212 617	213 919
Total	17	21 463	405 872	427 352

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 401 264 KDT au 31.12.2014 à 245 703 KDT au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Crédits documentaires Import	185 372	323 292	(137 920)	(43%)
Crédits documentaires Export	60 331	77 972	(17 641)	(23%)
Total	245 703	401 264	(155 561)	(39%)

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit:

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	128	185 244	185 372
Crédits documentaires Export	-	-	60 331	60 331
	-	128	245 575	245 703

Note 4.3: Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2015 comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Effets refinançables donnés en garantie	262 000	165 000	97 000	59%
BTA donnés en garantie	144 000	262 000	(118 000)	(45%)
Emprunt National donné en garantie	94 000	-	94 000	100%
Total	500 000	427 000	73 000	17%

Note 4.4: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élève au 31.12.2015 à 286 253 KDT et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Engagements de financement donnés	276 873	203 512	73 361	36%
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	20 225	10 336	9 889	96%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	247 087	184 348	62 739	34%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	192 014	143 893	48 121	33%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	10 321	13 788	(3 467)	(25%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	-	3 500	(3 500)	(100%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	44 752	23 167	21 585	93%
Autorisation de crédits par carte	9 561	8 828	733	8%
Engagements sur titres	9 380	13 798	(4 418)	(32%)
Participations non libérées	8 982	13 672	(4 690)	(34%)
Titres à recevoir	362	126	236	187%
Titres à livrer	36	-	36	100%
Total	286 253	217 310	68 943	32%

La ventilation des engagements donnés selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit:

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Engagements de financement donnés	-	-	276 873	276 873
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	-	20 225	20 225
Engagements de financement donnés	-	-	247 087	247 087
Autorisation de crédits par carte	-	-	9 561	9 561
Engagements sur titres	7 500	556	1 324	9 380
Participations non libérées	7 500	556	926	8 982
Titres à recevoir	-	-	362	362
Titres à livrer	-	-	36	36
Total	7 500	556	278 197	286 253

Note 4.5: Engagement de Financement reçus

Le solde de cette rubrique correspond aux placements en devises de la clientèle confirmés et non encore livrés. Cette rubrique accuse un solde de 45 494 KDT au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Engagements de financement reçus	45 494	155	45 339	29 193%
Auprès des établissements bancaires	45 494	-	45 494	100%
Auprès des établissements financiers	-	-	-	-
Auprès des assurances	-	-	-	-
Auprès de la clientèle	-	155	(155)	(100%)
Total	45 494	155	45 339	29 193%

La ventilation des engagements reçus selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit:

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Engagements de financement reçus	-	-	45 494	45 494
Auprès des établissements bancaires	-	-	-	-
Auprès des établissements financiers	-	-	-	-
Auprès des assurances	-	-	-	-
Auprès de la clientèle	-	-	45 494	45 494
Total	-	-	45 494	45 494

Note 4.6: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2015 à 3 424 934 KDT contre 1 330 178 KDT au terme de l'exercice 2014. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2015 comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	85 820	53 057	32 763	62%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	12 803	14 743	(1 940)	(13%)
Garanties reçues de la clientèle	3 326 311	1 262 378	2 063 933	163%
Total	3 424 934	1 330 178	2 094 756	157%

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 31.12.2015 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe/Nature de garanties	Garanties réelles	Garanties reçues de l'État	Garanties reçues sur les établissements bancaires	Actifs Financiers	Garanties reçues sur les assurances	Total des Garanties reçues
Classe 0	1 932 812	66 703	9 145	54 074	2 691	2 065 425
Classe 1	796 724	12 287	-	31 724	197	840 932
Classe 2	52 952	2 755	-	7	-	55 714
Classe 3	33 724	1 462	-	160	54	35 400
Classe 4	414 345	2 614	715	509	-	418 183
Classe 5	9 220	-	-	60	-	9 280
Total général	3 239 777	85 821	9 860	86 534	2 942	3 424 934

Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 31.12.2015 s'élèvent à 10 277 KDT se présente comme suit:

Description	31.12.2015	31.12.2014
Devises vendues au comptant à livrer	(30 849)	(42 582)
Devises achetées au comptant à recevoir	41 126	24 942
TOTAL	10 277	(17 640)

Les opérations de change au à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 31.12.2015 s'élèvent à 505 761 KDT se présente comme suit:

Description	31.12.2015	31.12.2014
Devises vendues à terme à livrer	(156 005)	(174 811)
Devises achetées à terme à recevoir	661 766	361 334
TOTAL	505 761	186 523

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2015 un montant de 445 804 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	2015	2014	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	9 967	11 626	(1 659)	(14%)
Opérations avec la clientèle	418 762	413 670	5 092	1%
Autres intérêts et revenus assimilés	17 075	21 094	(4 019)	(19%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	8 004	9 888	(1 884)	(19%)
Commissions à caractère d'intérêt	9 071	11 206	(2 135)	(19%)
Total	445 804	446 390	(586)	(0%)

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant en 2015 un montant 71 753 KDT, ont augmenté de 5 041 KDT par rapport à 2014 et se présentent comme suit :

Description	2015	2014	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	40 428	35 623	4 805	13%
Opérations sur placement et titres	2 734	3 346	(612)	(18%)
Opérations de change	1 823	1 998	(175)	(9%)
Opérations de commerce extérieur	5 147	5 263	(116)	(2%)
Gestion, étude et engagement	8 153	8 407	(254)	(3%)
Opérations monétiques et de banque directe	10 411	9 307	1 104	12%
Bancassurance	2 168	1 892	276	15%
Autres commissions	889	876	13	1%
Total	71 753	66 712	5 041	8%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2015 et 2014 :

Description	2015	2014	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	36	762	(726)	(95%)
Gain net sur titres de placement	45 747	32 966	12 781	39%
Gain net sur opérations de change	17 038	15 942	1 096	7%
Total	62 821	49 670	13 151	26%

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	2015	2014	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe	46 083	32 887	13 196	40%
Intérêts et revenus assimilés sur les BTA de placement	34 766	26 569	8 197	31%
Intérêts et revenus assimilés sur les Emprunts obligataires de placement	11 317	6 318	4 999	79%
Titres de placement à revenu variable	(336)	79	(415)	(525%)
Dividendes sur les titres de placement	348	276	72	26%
Plus values de cession	732	215	517	240%
Moins values de cession des titres de placement	(224)	(235)	11	(5%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(1 376)	(287)	(1 089)	379%
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	184	110	74	67%
Total	45 747	32 966	12 781	39%

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit:

Description	2015	2014	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	2 843	3 462	(619)	(18)%
Gain net sur opérations de change en compte	14 104	12 371	1 733	14 %
Autres résultats net de change	91	109	(18)	(17)%
Total	17 038	15 942	1 096	7 %

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2015 un montant de 21 996 KDT contre 24 181 KDT en 2014. Leur détail se présente comme suit:

Description	2015	2014	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	11 691	12 283	(592)	(5%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	11 020	12 280	(1 260)	(10%)
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec conventions de rétrocession	(715)	(382)	(333)	87%
Total	21 996	24 181	(2 185)	(9%)

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	2015	2014	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur Bons de Trésor	2 320	4 518	(2 198)	(49%)
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	9 307	7 699	1 608	21%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	64	66	(2)	(3%)
Total	11 691	12 283	(592)	(5%)

Note 5.5: Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2015 un montant de 339 200 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	2015	2014	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées:	303 551	304 753	(1 202)	0%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	41 257	27 201	14 056	52 %
Opérations avec la clientèle	228 416	246 308	(17 892)	(7)%
Emprunts et ressources spéciales	33 878	31 244	2 634	8 %
Autres intérêts et charges	35 649	22 287	13 362	60%
Différentiel d'intérêt sur opération de change	22 640	10 389	12 251	118 %
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	13 009	11 898	1 111	9 %
Total	339 200	327 040	12 160	4%

Note 5.6: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2015 un montant de 88 270 KDT, enregistrant une hausse de 22 585 KDT par rapport à l'exercice 2014. Son détail se présente comme suit:

Description	2015	2014	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	68 213	50 922	17 291	34%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	15 135	3 230	11 905	369%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	19 099	35 564	(16 465)	(46%)
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	6 432	8 604	(2 172)	(25%)
Total dotations	108 879	98 320	10 559	11%
Perte sur créances	79 386	2 743	76 643	2 794%
Total des dotations et des pertes sur créances	188 265	101 063	87 202	86%
Reprise de provisions sur créances douteuses	(13 936)	(22 443)	8 507	(38%)
RReprise de provisions sur créances courantes	-	(2 234)	2 234	(100%)
Reprise de provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(5 592)	(6 461)	869	(13%)
Reprise de provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21 suite Radiation et Cession	(6 872)	-	(6 872)	100%
Reprise de provisions sur créances cédées et radiées	(47 608)	-	(47 608)	100%
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(955)	(4 239)	3 284	(77%)
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	(25 032)	-	(25 032)	100%
Total reprises	(99 995)	(35 377)	(64 618)	183%
Recouvrement des créances radiées	-	(1)	1	(100%)
Total des reprises et des récupérations sur créances	(99 995)	(35 378)	(64 617)	183%
Total	88 270	65 685	22 585	34%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2015 un montant de 5 300 KDT, en hausse de 7 362 KDT par rapport à l'exercice 2014. Leur détail se présente comme suit:

Description	2015	2014	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	9 015	2 907	6 108	210%
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	(624)	(1 126)	502	(45%)
Plus values de cession sur titres d'investissement	(3 025)	(3 023)	(2)	0%
Étalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	(66)	(820)	754	(92%)
Total	5 300	(2 062)	7 362	(357%)

Note 5.8: Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2015 un montant de 98 190 KDT, en hausse de 6 379 KDT par rapport à 2014. Leur détail se présente comme suit :

Description	2015	2014	Variation	%
Frais de personnel	73 842	68 872	4 970	7%
Rémunération du personnel	57 206	50 060	7 146	14%
Charges sociales	12 922	15 186	(2 264)	(15%)
Impôts sur salaires	998	1 005	(7)	(1%)
Autres charges liées au personnel	2 716	2 621	95	4%
Charges générales d'exploitation	17 945	17 186	759	4%
Frais d'exploitation non bancaires	7 595	7 479	116	2%
Autres charges d'exploitation	10 350	9 707	643	7%
Dotation aux amortissements	6 403	5 753	650	11%
Total	98 190	91 811	6 379	7%

Note 5.9 : Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2015 et 2014 :

Description	2015	2014	Variation	%
Plus values sur cession des immobilisations	96	292	(196)	(67%)
Contribution conjoncturelle	-	(628)	628	(100%)
Autres résultats exceptionnels	(1 476)	(1 171)	(305)	26%
Total	(1 380)	(1 507)	127	(8%)

Note 5.10 : Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 est de 2,473 dinars contre 3,648 dinars titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Description	2015	2014	Variation
Résultat net en KDT	60 458	89 171	(28 713)
Nombre moyen d'actions	24 444 000	24 444 000	-
Résultat de base par action (en DT)	2,473	3,648	(1,175)
Résultat dilué par action (en DT)	2,473	3,648	(1,175)

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action a été calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (419 840) KDT à (836 511) KDT enregistrant une baisse de 416 671 KDT ou (99,25%). Cette baisse est expliquée par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'exploitation à hauteur de 431 572 KDT et des activités de financement pour 7 363 KDT et par des flux de trésorerie positifs affectés à des activités d'investissement à hauteur de 22 264 KDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'exploitation est établi à (431 572) KDT au 31 décembre 2015. Il s'explique notamment par:

Flux nets positifs:

1. Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 173 268 KDT;
2. La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 68 946 KDT.

Flux nets négatifs:

1. La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 390 767 KDT ;
2. Les décaissements nets sur titres de placement pour 154 615 KDT;
3. Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour 73 842 KDT;
4. Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 40 227 KDT ;

5. Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 9 006 KDT ;
6. La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 5 329 KDT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement:

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement sont établis à 22 264 KDT et sont inhérents notamment à la perception des intérêts et dividendes sur portefeuille d'investissement et au résultat net de l'acquisition et cession de titres d'investissement et des immobilisations.

Note 6.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à (10 200) KDT au 31 décembre 2015 .Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs:

1. L'émission d'emprunts nets de remboursements pour 33 829 KDT.

Flux nets négatifs:

1. La diminution des ressources spéciales pour 19 496 KDT ;
2. Le versement des dividendes pour 24 444 KDT.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2015 à (836 511) KDT contre (419 840) KDT au 31 décembre 2014.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 31-12-2015 s'est établi comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014
ACTIF	172 913	249 883 (*)
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	107 781	193 852
CREANCS SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	51 212	56 030
Créances sur les établissements bancaires inférieurs à 90 jours	26 933	49 235 (*)
Créances sur les établissements financiers inférieurs à 90 jours	24 279	6 795 (*)
TITRES DE TRANSACTION	13 920	1
PASSIF	1 009 424	669 723
BANQUE CENTRALE, C.C.P	500 194	427 124
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	509 230	242 599
Dépôts et avoirs des établissements bancaires inférieurs à 90 jours	490 658	237 914
Dépôts et avoirs des établissements financiers inférieurs à 90 jours	18 572	4 686 (*)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(836 511)	(419 840) (*)

été retraités pour des besoins de comparabilité.

(*) : Les chiffres ont

(7) Autres notes

Note 7-1: Notes sur les parties liées

Identification des parties liées

Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- La société PGI Holding du fait qu'elle détient 20,27% du capital de AMEN BANK;
- La société COMAR du fait qu'elle détient directement dans Amen Bank 27,85% des droits de vote;
- La société PARENIN du fait qu'elle détient 4,66% du capital de AMEN BANK;
- Les sociétés contrôlées par Amen Bank ou sur lesquelles celle-ci exerce une influence notable ;
- Les membres du Conseil de surveillance de Amen Bank, les membres du directoire ainsi que les membres proches de leurs familles.

Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2015

Société «PGI Holding»

- Amen Bank loue auprès de la société PGI Holding une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2015 s'élève à **123 KDT (HT)**.
- Amen Bank participe à une quote-part des frais relatifs aux moyens matériels, humains et informatiques et engagés par PGI holding dans le but de favoriser l'échange, le développement et à assurer l'assistance des différentes sociétés du Groupe. La quote-part d'Amen Bank dans le cadre de cette convention est fixée à 0,5% du chiffre d'affaire de cette dernière sans dépasser la somme de **150 KDT (HT)** par an. Le montant des frais au titre de l'exercice 2015 est de **150 KDT (HT)**.

Société «COMAR»

Amen Bank a réalisé avec la société COMAR les conventions et opérations suivantes:

- 1 Le total des engagements de la société COMAR auprès d'Amen Bank s'élève à **470 KDT**.
- 2 Des contrats de location en vertu desquels COMAR occupe trois locaux d'Amen Bank. Les revenus de ces immeubles au titre de 2015 s'élèvent à **21 KDT (HT)**.
- 3 Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :
 - Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2015 s'élève à **1 023 KDT**;
 - Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit de son personnel. Le montant global des cotisations versées à la COMAR au titre de 2015 s'élève à **1 559 KDT (HT)**.

Société « PARENIN »

Le total des engagements de la société PARENIN auprès d'Amen Bank s'élève à **41 436 KDT**.

Société SICAR Amen

La banque a réalisé avec la société SICAR Amen dans laquelle elle détient **88,20%** du capital les conventions et opérations suivantes :

- 4 Dix huit (18) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de **243 930 KDT**. La commission de gestion au titre de 2015, calculée sur la base d'un taux annuel de **1%** des montants gérés, s'élève à **2 373 KDT (HT)**.

5 En vertu d'une convention de gestion en date du 18 juin 1999, "Amen Bank" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "SICAR Amen". En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes:

- une rémunération annuelle forfaitaire de **50 KDT** hors taxes;
- une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission est portée à **4 KDT** hors taxes (avenant 2007) si le dossier est transmis pour déblocage effectif;
- un intéressement représentant **7%** hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille.

La rémunération au titre de l'exercice 2015, s'élève à **107 KDT** (HT).

Société «Tunisie Leasing»

La banque a réalisé avec la société Tunisie Leasing dans laquelle elle détient **32,48%** du capital les opérations suivantes :

- Le total des engagements de la société Tunisie Leasing auprès d'Amen Bank s'élève à **40 944 KDT**.
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistre un encours de **21 248 KDT**.
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de **883 KDT** correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie Leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de cinq ans.

Société «Le recouvrement»

La banque a conclu en date du 1^{er} janvier 2007 avec la société "Le Recouvrement" dans laquelle elle détient **99,88%** du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, "Amen Bank" est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le Recouvrement". En contrepartie de ses services, la banque perçoit une rémunération annuelle de **1 500 dinars (HT)**.

Au cours de 2015, "Amen Bank" a procédé à la cession de créances au profit de la société "Le Recouvrement", totalisant 67 689 KDT et totalement couvertes par des provisions et des agios réservés et ce, soit un dinar par créance. Cette opération n'a pas eu d'effet sur le résultat de l'exercice.

Société «Tunisys»

La société a réalisé avec la société Tunisys, dans laquelle elle détient **29,85%** du capital, des opérations suivantes :

1. La société Tunisys a contracté un crédit auprès d'AMEN BANK pour un montant de **500 KDT** l'encours du crédit s'élève au 31 Décembre 2015 à **139 KDT** ;

Les charges financières supportées par la société au cours de l'exercice 2015 se sont élevées à **14 KDT**.

2. Amen Bank s'est portée caution personnelle et solidaire de la société au titre de cautionnements relatifs à trois marchés et ce pour des montants respectifs de **20 KDT**, **8 KDT** et **24 KDT**, qui ont été bloqués par la Banque.

3. Amen Bank a réalisé des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique, au cours de l'exercice 2015, pour un montant de **1 325 KDT**.

Société «Amen Finance Company » :

Une convention de gestion a été conclue avec la société AMEN FINANCE COMPANY dans laquelle la banque détient **30%** du capital et ayant des dirigeants communs. En vertu de cette convention, AMEN BANK se charge de l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, administrative et commerciale des fonds que la société AMEN

FINANCE COMPANY lui confie. En contrepartie des prestations effectuées, AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle fixe de **30 KDT** hors taxes, ainsi qu'une rémunération fixe de **5 KDT** hors taxes par dossier de participation présenté au conseil d'administration.

Le montant des revenus constaté par Amen Bank au titre de l'exercice 2015, s'élève à **30 KDT**.

Société EL IMRANE

AMEN BANK a réalisé avec la société EL IMRANE, dans laquelle elle détient **30%** un total engagement qui s'élève à **17 889 KDT** au 31.12.2015.

SICAVs:

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec SICAV Amen Première et SICAV Amen, les rémunérations revenant à l'Amen Bank au titre de l'exercice 2015 se détaillent comme suit:

		SICAV AMEN	AMEN PREMIERE SICAV
ACTIF NET AU 31.12.2015 EN KDT		49 386	206 282
COMMISSION DE DEPOSITAIRE	TAUX	0,07% TTC DE L'ACTIF NET	0,07% TTC DE L'ACTIF NET
	MINIM	7 080 DT TTC	7 080 DT TTC
	MAX	29 500 DT TTC	29 500 DT TTC
	MONTANT ANNUEL PERCU	25 000 DT HT	25 000 DT HT
COMMISSION DE DISTRIBUTION	TAUX	0,59% TTC DE L'ACTIF NET	0,59% TTC DE L'ACTIF NET
	MONTANT ANNUEL PERCU	232 925 DT HT	1 190 599 DT HT

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants:

Les obligations et engagements d'Amen Bank envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se présentent comme suit (en TND):

	Président du Conseil de Surveillance		Membres du Conseil de Surveillance et des différents comités	
	Charge 2015	Passif au 31/12/2015	Charge 2015	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	300 000	-	320 000	525 000
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paiements en actions				
TOTAL	300 000	-	320 000	525 000

	Président du Directoire			Membres du Directoire		
	Charge brute 2015	Charges sociales 2015	Passif au 31/12/2015	Charge brute 2015	Charges sociales 2015	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	743 467	93 942	710 744	1 515 761	317 716	1 510 875
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
TOTAL	743 467	93 942	710 744	1 515 761	317 716	1 510 875

Note 7-2: Le ratio de liquidité à court terme « le LCR »

Le nouveau ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en exploitation depuis janvier 2015 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

Au 31/12/2015, ce ratio a atteint un niveau de 77,6% contre un seuil réglementaire minimum de 60% en 2015.

Note 7-3 : Évènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est parvenu postérieurement au 31/12/2015.

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de surveillance du 28/04/2016. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015**

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Amen Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Amen Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **671 172 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **60 458 KDT**.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de l'Amen Bank sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises par les responsables de caisse des agences de Jendouba et de Médenine dont les montants provisoires s'élèvent respectivement à 662 KDT et 442 KDT.

La banque a déposé deux plaintes auprès des procureurs de la République du tribunal de première instance de Jendouba et de Médenine, sous les numéros 8545/2015 et 18773/2015.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, par deux lettres en date du 22 mars 2016.

Les montants objet des infractions ont fait l'objet de demandes d'indemnité dans le cadre du contrat d'assurance conclu par la banque à ce titre.

Ces opérations n'ont pas eu d'effet sur le résultat de l'exercice 2015.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Directoire sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 17 Mai 2016

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**FINOR
Fayçal DERBEL**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank,

En application de l'article 29 de la loi n° 2001- 65 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Convention nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- 1 La convention de gestion de fonds géré "Amen Bank 2014/4" conclu avec la société "SICAR Amen" dans laquelle "Amen Bank" détient **88,20%** du capital a fait l'objet d'un avenant, en date du 12 Août 2015, en vertu duquel le montant dudit fonds initialement fixé à **70 MDT** a été ramené à un montant global de **63 MDT**.
- 2 Au cours de 2015, "Amen Bank" a procédé à la cession de créances au profit de la société "Le Recouvrement", totalisant **67 689 KDT** et totalement couvertes par des provisions et des agios réservés. Le prix de cession est fixé au dinar symbolique. Cette opération n'a pas eu d'effet sur le résultat de l'exercice.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

Société «PGI Holding»

"Amen Bank" a réalisé avec la société "PGI Holding" qui détient **20,27%** du capital de la banque, les conventions et opérations suivantes :

- 1 "PGI Holding" fournit des moyens matériels, humains et informatiques dans le but d'assister la banque dans le domaine du développement, le domaine informatique et en matière juridique.
En contrepartie de ces services, "PGI Holding" perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la banque avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Le montant des frais supportés par la banque au titre de l'exercice 2015, s'élève à **150 KDT** (HT).
- 2 "Amen Bank" loue auprès de la société "PGI Holding" une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au n°150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2015 s'élève à **123 KDT** (HT).

Société «COMAR»

"Amen Bank" a réalisé avec la société "COMAR" qui détient **27,85%** du capital de la banque, les conventions et opérations suivantes :

- 1 Des contrats de location en vertu desquels "COMAR" occupe trois locaux, propriétés de "Amen Bank". Les revenus de loyers de ces immeubles au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à **21 KDT** (HT).
- 2 Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :
 - Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2015 s'élève à **1 023 KDT**;
 - Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit du personnel de la banque. Le montant global des cotisations versées à la "COMAR" au titre de l'exercice 2015, s'élève à **1 559 KDT**.

Société «SICAR Amen»

La banque a réalisé avec la société "SICAR Amen" dans laquelle elle détient **88,20%** du capital les conventions et opérations suivantes :

- 1 Dix-huit (18) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de **243 930 KDT**. La commission de gestion au titre de 2015, calculée sur la base d'un taux annuel de **1%** des montants gérés, s'élève à **2 373 KDT** (HT).
- 2 En vertu d'une convention de gestion en date du 18 juin 1999, "Amen Bank" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "SICAR Amen". En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes:
 - Une rémunération annuelle forfaitaire de **50 KDT** hors taxes;
 - Une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission est portée à **4 KDT** hors taxes (avenant 2007) si le dossier est transmis pour déblocage effectif;
 - Un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille.

La rémunération au titre de l'exercice 2015, s'élève à **107 KDT** (HT).

Société «Le recouvrement»

La banque a conclu en date du 1^{er} janvier 2007 avec la société "Le recouvrement" dans laquelle elle détient **99,88%** du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, "Amen Bank" est chargée de la

tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le recouvrement". En contrepartie de ses services, la banque perçoit une rémunération annuelle de **1 500 dinars** (HT).

Société «Tunisys»

Amen Bank a réalisé avec la société "Tunisys", dans laquelle elle détient **29,85%** du capital, des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique au cours de l'exercice 2015 pour un montant total décaissé de **1 325 KDT** (TTC).

SICAVs

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec "SICAV Amen Première" et "SICAV Amen", les rémunérations revenant à l'Amen Bank au titre de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

OPCVM	Fonctions de	Base de rémunération	Commission 2015 (Hors TVA)
SICAV Amen première	Dépositaire	Rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 25 KDT HT	25 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	1 191 KDT
SICAV Amen	Dépositaire	Rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 25 KDT HT	25 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	233 KDT

Société «AMEN FINANCE COMPANY»

Une convention de gestion a été conclue avec la société "AMEN FINANCE COMPANY" dans laquelle la banque détient **30%** du capital et ayant des dirigeants communs. En vertu de cette convention, "AMEN BANK" se charge de l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, administrative et commerciale des fonds que la société "AMEN FINANCE COMPANY" lui confie. En contrepartie des prestations effectuées, "AMEN BANK" perçoit une rémunération annuelle fixe de **30 KDT** hors taxes, ainsi qu'une rémunération fixe de **5 KDT** hors taxes par dossier de participation présenté au conseil d'administration.

Le montant des revenus constaté par "Amen Bank" au titre de l'exercice 2015, s'élève à **30 KDT**.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants:

1 Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil de Surveillance a été fixée par décision du Comité de Rémunération en date du 30 juillet 2012.
- Les membres du Conseil de Surveillance, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du comité des risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil de Surveillance et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- La rémunération et avantages accordés aux membres du Directoire sont fixés par décision du Comité de Rémunération. Ces rémunérations et avantages sont composés d'un salaire annuel fixe, d'une prime de bilan complémentaire, d'une gratification de fin d'année, d'une prime d'intéressement indexée sur le résultat net de l'exercice et des jetons de présence reçus des filiales.
- Le Président du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire bénéficient chacun d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec prise en charge des frais y afférents ainsi que de la prise en charge des frais d'utilité.
- Les obligations et engagements d'Amen Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en TND) :

	Président du Conseil de Surveillance		Membres du Conseil de Surveillance et des différents comités	
	Charge 2015	Passif au 31/12/2015	Charge 2015	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	300 000	-	320 000	525 000
Avantages postérieurs à l'emploi				

Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
TOTAL	300 000	-	320 000	525 000		
Président du Directoire			Membres du Directoire			
	Charge brute 2015	Charges sociales 2015	Passif au 31/12/2015	Charge brute 2015	Charges sociales 2015	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	743 467	93 942	710 744	1 515 761	317 716	1 510 875
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
TOTAL	743 467	93 942	710 744	1 515 761	317 716	1 510 875

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 17 Mai 2016

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

FINOR
Fayçal DERBEL

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN - CNT-
Siège social : Route de Gabès km 1,5 - 3003 SFAX -

Le Comptoir National Tunisien - CNT - publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2016. Ces états sont accompagnés du rapport général du commissaire aux comptes : Mme Chiraz DRIRA.

Bilan Consolidé au 31/12/2015

(Exprimé en dinars)

ACTIF	Note	2015	2014
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Immobilisations Incorporelles	<u>1</u>	77 691,046	66 067,796
Moins: amortissements		-68 474,180	-51 794,604
<i>Total des Immobilisations Incorporelles</i>		9 216,866	14 273,192
Immobilisations Corporelles	<u>2</u>	13 939 175,052	13 215 183,959
Moins: amortissements		-6 657 306,607	-6 202 749,534
<i>Total des Immobilisations Corporelles</i>		7 281 868,445	7 012 434,425
Immobilisation Financières	<u>3</u>	4 044 594,365	3 613 884,354
Moins: provisions		-6 700,000	-6 700,000
<i>Total des Immobilisations Financières</i>		4 037 894,365	3 607 184,354
Autres actifs non courants		0,000	0,000
<i>Total des Actifs Non Courants</i>		11 328 979,676	10 633 891,971
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		20 280 690,898	16 362 611,019
Clients et Comptes rattachés		6 278 971,816	6 637 150,865
Moins: provisions		-4 024 923,167	-3 944 509,601
		2 254 048,649	2 692 641,264
Autres actifs courants	<u>4</u>	3 437 274,350	5 440 411,386
Placements et autres actifs financiers	<u>5</u>	3 579 167,050	3 350 000,000
Moins: provisions		0,000	0,000
		3 579 167,050	3 350 000,000
Liquidités et équivalents de liquidités	<u>6</u>	5 474 242,691	2 634 784,569
<i>Total des Actifs Courants</i>		35 025 423,638	30 480 448,238
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		46 354 403,314	41 114 340,209

Bilan Consolidé au 31/12/2015

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROP. ET PASSIF	Note	2015	2014
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital Social		1 440 000,000	1 440 000,000
Réserves consolidées	<u>7</u>	21 415 353,206	20 568 671,802
Résultats consolidés	<u>8</u>	1 270 759,283	1 455 498,892
<i>Situation nette consolidée</i>		24 126 112,489	23 464 170,694
Réserves hors groupe	<u>7</u>	648 691,731	646 131,868
Résultats hors groupe	<u>8</u>	26 908,074	10 742,375
<i>Intérêts des minoritaires</i>		675 599,805	656 874,243
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs Non Courants</u>			
Provisions		0,000	0,000
<i>Total des Passifs Non Courants</i>		0,000	0,000
<u>Passifs Courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<u>9</u>	4 700 303,247	7 115 608,316
Autres passifs courants	<u>10</u>	1 753 330,082	1 848 598,380
Concours Bancaires et autres passifs Financiers	<u>11</u>	15 099 057,691	8 029 088,576
<i>Total des Passifs Courants</i>		21 552 691,020	16 993 295,272
<u>Total des Passifs</u>		21 552 691,020	16 993 295,272
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		46 354 403,314	41 114 340,209

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2015

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Note	2015	2014
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>12</u>		
Revenus		36 038 543,752	38 959 204,345
Autres Produits d'Exploitation		41 240,498	138 247,775
Production Immobilisée		15 608,429	69 538,667
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		36 095 392,679	39 166 990,787
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Achat de marchandises consommées	<u>13</u>	-30 004 070,341	-32 519 767,139
Achat d'approvisionnements consommés	<u>14</u>	-459 764,449	-466 840,387
Charges de personnel	<u>15</u>	-1 975 774,898	-1 948 635,062
Dotations aux amortissements et aux provisions		-560 369,111	-739 048,386
Autres charges d'exploitation	<u>16</u>	-1 310 829,849	-1 264 555,940
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-34 310 808,648	-36 938 846,914
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 784 584,031	2 228 143,873
Charges financières nettes	<u>17</u>	-696 147,935	-543 492,023
Produits des placements	<u>18</u>	547 106,311	268 416,519
Autres gains ordinaires		-2 116,715	-46 745,209
Autres pertes ordinaires		11 929,665	53 136,107
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		1 645 355,357	1 959 459,267
Impôt sur les bénéfices		-347 688,000	-493 218,000
<i>Résultat net de l'ensemble consolidé</i>		1 297 667,357	1 466 241,267
Résultat revenant à l'entreprise consolidante		1 270 759,283	1 455 498,892
Résultat revenant aux intérêts minoritaires		26 908,074	10 742,375

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2015

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Note	2015	2014
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Résultat Net		1 297 667,357	1 466 241,267
Ajustements pour:			
* Amortissements et provisions		551 650,215	661 621,292
* Variation des:			
- Stocks		-3 918 079,879	-761 505,505
- Créances		355 179,049	810 342,677
- Autres Actifs		2 004 554,842	-825 891,376
- Fournisseurs et autres dettes		951 379,015	-524 656,496
* Plus ou moins values de cession		0,000	-2 904,660
* TVA / Investissements		65 029,173	55 782,314
* Modification comptable		0,000	0,000
		1 307 379,771	879 029,514
<u>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION</u>			
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décassements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	<u>19</u>	-417 929,394	-647 034,734
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles et incorporelles			
Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations financières		-670 585,170	-1 237 218,346
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières			
		-1 088 514,564	-1 884 253,080
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Encaissement suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions		-617 365,750	-464 637,650
Encaissement provenant des placements courants			128 514,470
Décaissements provenant des placements courants		-147 903,584	-50 000,000
		-765 269,334	-386 123,180
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
		-546 404,127	-1 391 346,746
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>			
<u>TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE</u>		1 606 856,871	2 998 203,617
<u>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</u>		1 060 452,744	1 606 856,871

Notes Annexes aux Etats Financiers Consolidés de l'Exercice clos LE 31/12/2015

(I) Présentation du Groupe:

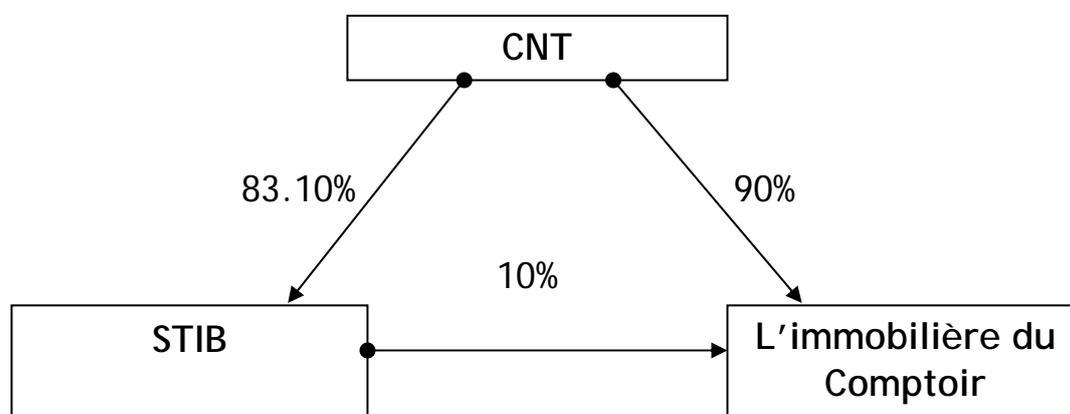
Le Groupe CNT «Comptoir National Tunisien» :

Groupe au capital de 1 440 000.000 dinars, composé par la société mère le Comptoir National Tunisien « CNT » et deux filiales, la Société Tunisienne de l'Industrie de Bois « STIB » et la société L'immobilière du Comptoir.

**ACTIVITE PRINCIPALE DE LA SOCIETE MERE LE COMPTOIR NATIONAL
TUNISIEN « CNT »**

COMMERCE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS ET DERIVES.

(II) Périmètre de consolidation:



Société	Pourcentage			Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
	Direct	Indirect	Total		
CNT	100%		100%	Intégration globale	100%
STIB	83.10%		83.10%	Intégration globale	83.10%
L'immobilière du Comptoir	90.00%	10.00%	100%	Intégration globale	98.31%

(III) Faits Marquants de l'exercice :

1) Le Groupe « CNT » a réalisé un résultat consolidé bénéficiaire en 2015 de 1 270 759 Dinars contre 1 455 498 Dinars en 2014.

Le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2015 fait ressortir un résultat bénéficiaire hors groupe de 26 908 Dinars contre 10 742 Dinars en 2014.

2) Le chiffre d'affaires du Groupe « CNT » est passé de 38 959 204 Dinars au cours de l'exercice 2014 à 36 038 543 Dinars au cours de l'exercice 2015 soit une variation négative de 2 920 660 Dinars.

(IV) Bases de mesure et principes comptables appliqués :

1- SOURCES D'INFORMATION

Les informations utilisées pour élaborer les états financiers consolidés du groupe ont été puisées dans les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015 et 2014 ainsi que dans les rapports de commissariat aux comptes. Quant aux transactions conclues entre les différentes sociétés du groupe, elles nous ont été communiquées par les services comptables des différentes sociétés du groupe.

2- STANDARDS ET NORMES DE REFERENCE

Les états financiers consolidés ont été arrêtés conformément aux dispositions des normes comptables admises en Tunisie, notamment les normes suivantes :

- Norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés
- Norme comptable n° 38 relative aux regroupements d'entreprises

3- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés de la société CNT arrêtés au 31 décembre 2015 comprennent :

- le bilan consolidé
- l'état de résultat consolidé
- l'état des flux de trésorerie consolidé
- les notes aux états financiers consolidés

4- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche suivie pour arrêter les états financiers consolidés du groupe comprend deux étapes principales, à savoir :

- Les opérations de pré consolidation
- Les opérations de consolidation proprement dite

4-1 OPERATIONS DE PRECONSOLIDATION

Au cours de cette étape il a été procédé aux retraitements dits d'homogénéité. Ces derniers ont pour but d'appliquer des méthodes d'évaluation homogènes dans la consolidation (Frais préliminaires, méthodes d'amortissement, charges d'emprunt.....).

Les retraitements ont été effectués dans les comptes individuels des sociétés consolidées quant ils présentent une importance significative à l'échelle de l'ensemble consolidé.

4-2 OPERATIONS DE CONSOLIDATION PROPREMENT DITE

Elles comportent :

- le cumul des comptes individuels

- l'élimination des comptes et des opérations réciproques
- l'élimination des profits internes
- le retraitement de l'impôt sur les sociétés
- le traitement de l'écart de première consolidation
- le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation.

(V) Les Notes sur le bilan

Notes (1) - Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût d'acquisition. Elles totalisent un montant de 77 691 Dinars.

Notes (2) - Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition. Elles sont ventilées comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Terrain et Constructions & A.A.I./Construction	10 615 880,631	10 402 868,688
Matériel et outillage	82 280,537	80 626,413
Matériel de transport	2 301 286,033	2 168 325,033
Mobilier et Mat. de bureau	410 060,061	404 330,737
Matériel informatique	169 857,451	159 033,088
Construction en cours	359 810,339	0,000
<i>Total</i>	13 939 175,052	13 215 183,959

(3) - Immobilisations Financières

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Titres de participation non consolidés	4 012 750,211	3 597 649,411
Prêts au personnel	29 635,306	14 026,095
Dépôts et cautionnements	2 208,848	2 208,848
<i>Total</i>	4 044 594,365	3 613 884,354

Notes (4) - Autres Actifs Courants

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Personnel, comptes rattachés	48 439,634	58 738,780
Etat, taxes/ chiffre d'affaires	371 621,081	153 946,613
Charges constatées d'avance	1 036 648,496	3 648 304,476
Produits à recevoir	1 700,626	1 700,626
Fournisseurs débiteurs	10 350,000	10 350,000
Créances d'impôts différés	1 966 831,907	1 565 761,255
Société de Groupe	1 315,606	1 242,636
Débiteurs et Créditeurs divers	367,000	367,000
<i>Total</i>	<i>3 437 274,350</i>	<i>5 440 411,386</i>

Notes (5) - Placements et Autres Actifs Financiers

Les placements et autres actifs financiers se détaillent comme suit au 31 décembre 2015 :

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Billet de trésorerie	3 450 000,000	3 350 000,000
SICAV FIDELITY	19 841,634	0,000
SICAV TRESOR	23 402,650	0,000
Titre ALYSSA	85 922,766	0,000
<i>Total</i>	<i>3 579 167,050</i>	<i>3 350 000,000</i>

Notes (6) - Liquidités et Equivalents de Liquidités

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Valeurs à l'encaissement	2 782 568,741	2 573 648,060
Banques	2 688 236,235	57 192,401
C.C.P	2,800	2,800
Caisse	2 375,762	3 217,989
UBCI FINANCE	955,736	0,000
MAC SA	103,417	723,319
<i>Total</i>	<i>5 474 242,691</i>	<i>2 634 784,569</i>

Notes (7) - Réserves

Le montant des réserves s'élève au 31 décembre 2015 à 22 064 044,937 Dinars.

Il se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Réserves consolidées	21 415 353,206	20 568 671,802
Réserves hors groupe	648 691,731	646 131,868
<i>Total</i>	<i>22 064 044,937</i>	<i>21 214 803,670</i>

Notes (8) - Résultats

Le résultat de l'exercice 2015 s'élève à 1 297 667,357 Dinars. Il se détaille comme suit:

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Résultats consolidés	1 270 759,283	1 455 498,892
Résultats hors Groupe	26 908,074	10 742,375
<i>Total</i>	<i>1 297 667,357</i>	<i>1 466 241,267</i>

Notes (9)-Fournisseurs et Comptes Rattachés

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Fournisseurs et comptes rattachés	4 700 303 ,247	7 115 608 ,316
<i>Total</i>	<i>4 700 303,247</i>	<i>7 115 608,316</i>

Notes (10) - Les Autres Passifs Courants :

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Clients créditeurs	785 610,925	896 036,355
Etat, retenue à la source	52 863,589	44 524,504
Produits constatés d'avance	36 504,087	37 101,943
Dividendes à payer	444 584,636	451 950,386
CNSS	135 241,238	139 716,843
Charges à payer	113 978,349	130 532,414
Société de Groupe	879,757	806,787
Personnel et comptes rattachés	160 927,370	125 941,933
Dettes d'impôts différés	3 859,537	3 660,410
Autres impôts, taxes et versements assimilés	18 880,594	18 326,805
<i>Total</i>	<i>1 753 330,082</i>	<i>1 848 598,380</i>

Notes (11) - Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers

Les concours bancaires et les autres passifs financiers totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 15 099 057,691 Dinars qui se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Découvert bancaire	4 413 750,747	1 027 927,698
Crédit de refinancement de la trésorerie	10 680 000,000	7 000 000,000
UBCI Finance	38,200	222,484
BIAT CAPITAL	1,000	0,000
Intérêts courus	5 267,744	938,394
<i>Total</i>	<i>15 099 057,691</i>	<i>8 029 088,576</i>

Notes (12) -Produits d'Exploitation :

Les produits d'exploitation totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 36 095 392,679 Dinars qui se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
* Revenus	36 038 543,752	38 959 204,345
* Autres produits d'exploitation	41 240,498	138 247,775
* Production immobilisée	15 608,429	69 538,667
<i>Total</i>	<i>36 095 392,679</i>	<i>39 166 990,787</i>

Notes (13) -Achats de Marchandises Consommés :

Les achats de marchandises consommés totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 30 004 070,341 Dinars qui se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Stock initial	16 362 611,019	15 601 105,514
Achat de marchandises	33 922 150,220	33 281 272,644
Stock final	-20 280 690,898	-16 362 611,019
<i>Total</i>	<i>30 004 070,341</i>	<i>32 519 767,139</i>

Notes (14) -Achats d'Approvisionnement Consommés :

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 459 764,449 Dinars qui se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Achat non stocké de matières et fournitures	459 764,449	466 840,387
<i>Total</i>	<i>459 764,449</i>	<i>466 840,387</i>

Notes (15) -Charges de Personnel :

Les charges de personnel totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **1 975 774,898** Dinars qui se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Salaires	1 624 616,325	1 595 084,180
Charges sociales légales	351 158,573	353 550,882
<i>Total</i>	<i>1 975 774,898</i>	<i>1 948 635,062</i>

Notes (16) - Autres Charges D'exploitation:

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **1 310 829,849** Dinars qui se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Étude, recherche & divers services extérieurs	42 540,768	39 877,463
Entretiens & réparations	240 220,156	259 754,239
Charges locatives	179 639,978	169 270,774
Honoraires, commissions & courtages	170 759,547	130 209,728
Primes d'assurance	73 322,513	63 891,683
Voyages et déplacements	65 852,029	48 309,767
Publicité	59 895,590	68 433,414
Transport/ventes	26 055,150	7 757,900
Missions & Réceptions	26 439,701	24 330,315
Frais de P.T.T	59 405,294	52 451,733
Frais bancaires	138 641,474	140 849,208
Impôts et taxes	166 479,189	228 319,884
Dons et cotisations	15 578,460	2 740,000
Jetons de présence & frais de conseil et d'assemblée	46 000,000	28 000,000
Amortissement frais préliminaires	0,000	359,832
<i>Total</i>	<i>1 310 829,849</i>	<i>1 264 555,940</i>

Notes (17) - Charges Financières Nettes :

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **696 147,935** Dinars qui se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Intérêts	678 451,022	529 377,267
Pertes de change	17 696,913	14 114,756
<i>Total</i>	<i>696 147,935</i>	<i>543 492,023</i>

Notes (18) - Produits Financiers:

Les produits financiers nets totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 547 106,311 Dinars qui se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Revenus des titres de participation	266 524,160	3 925,000
Revenus des autres créances	190 308,549	189 300,820
Gains de change	89 711,882	75 006,469
Revenus des titres de placement	561,720	0,000
Produit net/cession valeur mobilière	0,000	184,230
<i>Total</i>	<i>547 106,311</i>	<i>268 416,519</i>

Notes (19) - Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelle:

Les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 670 585,170 Dinars provenant essentiellement de la construction d'un nouveau dépôt à Charguia et l'extension de la salle d'exposition de l'administration du route de Gabes.

Notes (20) - Encaissement et Décaissement provenant des placements courants

- 1) Pour des raisons de comparabilité l'état de flux comparé de 2014 a été présenté nets des encaissements et des décaissements des placements courants.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du Groupe
Le Comptoir National Tunisien « CNT »**

I- Présentation :

- 01** Conformément aux dispositions légales, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission relative à l'expression de notre opinion sur les Etats Financiers consolidés de votre Groupe arrêtés au 31 décembre 2015.
- 02** Nous avons audité le bilan du Groupe « Le Comptoir National Tunisien-CNT » arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.
- 03** Le bilan consolidé annexé au présent rapport totalise un montant de 46 354 403 Dinars et fait ressortir un résultat consolidé bénéficiaire de 1 270 759 Dinars et un résultat bénéficiaire hors groupe de 26 908 Dinars.
- 04** Le périmètre de consolidation est constitué par la société mère et ses filiales la Société Tunisienne de l'Industrie du Bois « S.T.I.B » et la société l'Immobilière du Comptoir.
- 05** Les Etats Financiers Consolidés relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration du Comptoir National Tunisien « CNT ».

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les Etats Financiers Consolidés sur la base de notre mission d'audit.

II- Etendue de l'Audit :

- 06** En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société mère du Groupe, nous avons effectué toutes les investigations que nous avons jugées nécessaires.

- 07 Notre mission a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 08 Nous avons procédé à l'examen par sondage des éléments justifiant les données contenues dans les Etats Financiers du Groupe et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.
- 09 Nous avons procédé à l'appréciation des principes et méthodes de consolidation suivis, ainsi qu'à la présentation des Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble.
- 10 Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage.

III- Expression d'Opinion:

- 11 Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédées, des diligences accomplies et des normes de révision généralement admises, à notre avis, les Etats Financiers Consolidés sont réguliers et sincères et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe « Le Comptoir National Tunisien- CNT » au 31 Décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.
- 12 Les informations financières présentées dans le rapport de Gestion du Groupe sont sincères et conformes à celles contenues dans les Etats Financiers Consolidés annexés au présent rapport.

Fait à Sfax le 25 Ayril 2016

Chiraz DRIRA



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

L'Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 16 juin 2016. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M Nouredine HAJJI et M Fayçal DERBEL.

Bilan consolidé

Arrêté au 31.12.2015

(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	31-déc	
		2015	2014
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	108 636	194 376
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	193 873	204 020
AC3 Créances sur la clientèle	(1-3)	5 973 519	6 118 461
AC4 Portefeuille titres commercial	(1-4)	914 748	702 896
AC5 Portefeuille d'Investissement	(1-5)	401 344	376 462
Titres mis en équivalence	(1-5)	129 608	132 223 (*)
AC6 Valeurs immobilisées	(1-6)	161 645	159 998 (*)
AC7 Autres actifs	(1-7)	82 578	111 463
TOTAL ACTIFS		7 965 951	7 999 899
PA1 Banque Centrale	(2-1)	500 194	427 124
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	509 230	242 599
PA3 Dépôts de la clientèle	(2-3)	5 042 826	5 414 362
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	935 808	922 412
PA5 Autres passifs	(2-5)	211 031	260 792
TOTAL PASSIFS		7 199 089	7 267 289
INTERETS MINORITAIRES	(3)	57 621	47 869
CP1 Capital		122 220	122 220
CP2 Réserves		524 284	472 118
CP4 Autres capitaux propres		-	-
CP5 Résultats reportés		5	2
CP6 Résultat de l'exercice		62 732	90 401
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(4)	709 241	684 741
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		7 965 951	7 999 899

(*) Les chiffres de 2014 ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

État des engagements Hors Bilan consolidé

Arrêté au 31.12.2015

(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	31-déc	
		2015	2014
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	(5-1)	482 485	592 643
HB 02- Crédits documentaires	(5-2)	245 703	391 679
HB 03- Actifs donnés en garantie	(5-3)	500 000	427 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 228 188	1 411 322
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
	(5-4)		
HB 04- Engagements de financement donnés		276 873	203 512
HB 05- Engagements sur titres		9 380	2 357
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		286 253	205 869
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
HB 06- Engagements de financement reçus	(5-5)	45 494	155
HB 07- Garanties reçues	(5-6)	3 424 934	1 330 178

État de résultat consolidé
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015
(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
		2015	2014
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		<u>595 777</u>	<u>579 205</u>
PR1	Intérêts et revenus assimilés (6-1)	447 751	447 946
PR2	Commissions perçues (6-2)	72 361	67 313
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières (6-3)	62 956	50 021
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement (6-4)	12 709	13 925
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		<u>346 481</u>	<u>334 551</u>
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées (6-5)	340 944	329 227
CH2	Commissions encourues	5 537	5 324
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>		<u>249 296</u>	<u>244 654</u>
PR5/CH4	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif (6-6)	(88 344)	(65 804)
PR6/CH5	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (6-7)	(5 443)	130
PR7	Autres produits d'exploitation	1 606	2 383
CH6	Frais de personnel (6-8)	(74 830)	(69 811)
CH7	Charges générales d'exploitation (6-8)	(18 203)	(17 641)
CH8	Dotations aux amortissements (6-8)	(6 449)	(5 780)
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>57 633</u>	<u>88 131</u>
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		10 360	11 870
PR8/CH9	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires (6-9)	(1 392)	(1 507)
CH11	Impôt sur les sociétés (6-10)	(4 655)	(9 292)
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>		<u>61 946</u>	<u>89 202</u>
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		-	-
Part de résultat revenant aux minoritaires		(786)	(1 199)
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		<u>62 732</u>	<u>90 401</u>
Effet des modifications comptables		-	-
<u>RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u>		<u>62 732</u>	<u>90 401</u>
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en dinars)		(6-11) 2,566	3,698
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en dinars)		(6-11) 2,566	3,698

État de flux de trésorerie consolidé
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015
(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	31-déc	
		2015	2014
<u>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</u>	(7-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		540 612	512 731
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(359 108)	(323 175)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(5 329)	26 260
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		68 946	(697 714)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		(386 563)	443 210
Titres de placements		(154 595)	(111 875)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(74 226)	(71 746)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(40 291)	40 298 (*)
Impôt sur le bénéfice		(11 755)	(6 955)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</u>		(422 309)	(188 966)
<u>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>	(7-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		25 610	33 190
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		12 494	(75 391) (*)
Acquisition / cessions sur immobilisations		(10 924)	(7 018)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>		27 180	(49 219)
<u>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>	(7-3)		
Émission d'actions		8 900	6 125 (*)
Émission provenant des fonds gérés		-	79 911
Émission d'emprunts		60 000	-
Remboursement d'emprunts		(35 114)	(38 918)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(20 932)	77 073
Dividendes versés		(29 021)	(22 842)
Mouvement sur fond social et de retraite		(89)	74
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>		(16 256)	101 423
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(411 385)	(136 762) (*)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(7-4)	(307 563)	(170 801)
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PERIODE</u>		(718 948)	(307 563) (*)

(*) Les chiffres ont été retraités pour des besoins de comparabilité.

I. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2015

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par:

- Le cadre conceptuel du système comptable des entreprises;
- La norme comptable générale n° 01;
- Les normes techniques (NCT 02 à NCT 20);
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- Les normes comptables relatives aux OPCVM;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2015.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend:

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

4.1 L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier et celles de recouvrement des créances contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

4.2 La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Société	Nature	Technique de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	pays de Résidence
AMEN BANK	Société mère	IG	100,00%	100,00%	Tunisie
LE RECOUVREMENT	Filiale	IG	99,88%	99,88%	Tunisie
SICAR AMEN	Filiale	IG	88,20%	88,20%	Tunisie
SOGEREC	Filiale	IG	99,97%	88,59%	Tunisie
AMEN CAPITAL	Filiale	IG	60,00%	61,85%	Tunisie
AMEN PROJECT	Filiale	IG	53,01%	53,01%	Tunisie
AMEN FINANCE COMPANY "AFC"	Filiale	IG	30,00%	33,25%	Tunisie
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	Filiale	IG	99,90%	61,78%	Tunisie
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	M E	42,61%	52,35%	Algérie
AMEN INVEST	Entreprise associée	M E	36,90%	36,90%	Tunisie
TUNISIE LEASING	Entreprise associée	M E	32,48%	32,48%	Tunisie
ENNAKL	Entreprise associée	M E	34,03%	18,47%	Tunisie
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Entreprise associée	M E	30,00%	38,12%	Tunisie
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	Entreprise associée	M E	28,79%	28,91%	Tunisie
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	Entreprise associée	M E	30,00%	30,00%	Tunisie
EL IMRANE	Entreprise associée	M E	30,00%	30,00%	Tunisie
TUNISYS	Entreprise associée	M E	29,85%	29,85%	Tunisie
EL KAWARIS	Entreprise associée	M E	29,66%	29,52%	Tunisie
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	M E	27,27%	36,13%	Tunisie
HAYETT	Entreprise associée	M E	25,00%	25,00%	Tunisie
AMEN SANTE	Entreprise associée	M E	23,24%	20,29%	Tunisie
TLG FINANCE	Entreprise associée	M E	22,06%	32,34%	Tunisie
SICAV AMEN	Entreprise associée	M E	0,08%	0,08%	Tunisie
SUNAGRI	Entreprise associée	M E	27,00%	28,84%	Tunisie
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	M E	0,03%	0,03%	Tunisie

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

Il est à noter que le groupe AMEN BANK n'inclut pas des co-entreprises.

La société AMEN FINANCE COMPANY a été intégrée en tant que filiale du groupe AMEN BANK et ce, conformément aux dispositions de la norme comptable NC 35 qui stipule dans son § 10 alinéa b que le contrôle existe également lorsque la mère, détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entreprise et dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise en vertu des statuts ou d'un contrat.

En 2015, le groupe Amen Bank a enregistré l'entrée de la société TLG Finance; par contre le groupe n'a connu aucune sortie de société de son périmètre.

5. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

5.1 Créances à la clientèle

5.1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

5.1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante:

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 KDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 KDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 KDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'État Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :
 - Elle est inscrite sur le titre foncier ;
 - Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
 - Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

5.1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

5.1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

5.2 Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011:

5.2.1 Provisions collectives :

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements de la classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2015. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 52 951 KDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 37 816 KDT constituée en 2014, une provision complémentaire nette de 15 135 KDT a été dotée au titre de l'année 2015 dont 12 040 KDT au titre des créances sur le secteur touristique.

5.2.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2014 :

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2015, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Une reprise de 552 KDT a été constatée au cours de 2015.

5.3 Provisions additionnelles

En vertu des dispositions la circulaire de la BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision de 105 286 KDT. Ainsi et compte tenu de la provision additionnelle de 98 651 KDT constituée en 2014, une provision complémentaire nette de 6 635 KDT a été dotée au titre de l'année 2015.

5.4 Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Le remboursement pourra s'effectuer à partir de 2017 sur une période qui prend en considération la capacité de chaque entreprise. De même, les établissements de crédit peuvent accorder de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont 2 années de grâce dédiés au financement des besoins relatifs à l'activité des entreprises touristiques durant la période allant du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent :

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

L'application de ces règles a donné lieu à la constatation d'une dotation d'agios réservés pour 15 484 KDT.

En outre, une dotation au provision collective de 12 040 KDT a été constatée à ce titre, au 31/12/2015.

5.5 Portefeuille titres

5.5.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

Participation avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

5.5.2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

5.5.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

5.6 Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2015 sont déduits du résultat.

5.7 Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2015 sont rajoutées au résultat.

5.8 Valeurs immobilisées

Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

Immeubles hors exploitation

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière ; le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individualisée et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

5.9 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

5.10 Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

5.11 Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de décembre 2015. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2015.

5.12 Charge d'impôt

En 2015, le groupe a procédé à la prise en compte de l'impôt différé conformément aux dispositions des normes comptables NCT 35 et NCT 38.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

6.1.1 Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

La dotation aux amortissements du Goodwill relative à l'exercice en cours figure au niveau du poste du résultat CH8 « Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations »

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle et mises en équivalence.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Toutefois, les états financiers de la société Maghreb Leasing Algérie, établis selon les normes internationales (IAS/IFRS), n'ont pas été retraités dans le cadre des travaux d'homogénéisation des méthodes comptables.

7.2 Élimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur:

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe ;
- des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'Amen Bank ;
- des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations) ;
- des fonds gérés par la société «Sicar Amen» pour le compte des sociétés du groupe ;
- des emprunts contractés par les sociétés du groupe auprès de la société mère Amen Bank.

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1. Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2015 un montant de 108 636 KDT contre 194 376 KDT au 31.12.2014 et se décompose comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	49 897	42 024	7 873	19%
BCT, CCP et TGT	58 739	152 352	(93 613)	(61%)
Total	108 636	194 376	(85 740)	(44%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques				
chèques	50 845	42 114	8 731	21%
Provisions sur caisse en dinars	(93)	(90)	(3)	3%
Sous total 1	50 752	42 024	8 728	21%
BCT	57 784	152 150	(94 366)	(62%)
Provisions BCT	(62)	(76)	14	(18%)
Sous total 2	57 722	152 074	(94 352)	(62%)
CCP	193	292	(99)	(34%)
Provisions CCP	(31)	(14)	(17)	121%
Sous total 3	162	278	(116)	(42%)
Total	108 636	194 376	(85 740)	(44%)

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2015 un montant de 193 873 KDT contre 204 020 KDT au 31.12.2014 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	8 950	18 153	(9 203)	(51%)
Prêts aux établissements bancaires	31 219	44 742	(13 523)	(30%)
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	11	(11)	(100%)
Provisions sur les correspondants	(63)	(122)	59	(48%)
Total créances sur les établissements bancaires	40 106	62 784	(22 678)	(36%)
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	23 946	6 601	17 345	263%
Prêts aux établissements financiers	128 791	133 648	(4 857)	(4%)
Créances rattachées sur les prêts aux établissements financiers	1 030	987	43	4%
Total créances sur les établissements financiers	153 767	141 236	12 531	9%
Total	193 873	204 020	(10 147)	(5%)

Note 1.3: Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2015 et 2014 se présente comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle	932 547	864 007	68 540	8%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	4 453 405	4 669 240	(215 835)	(5%)
Crédits sur ressources spéciales	587 567	585 214	2 353	0%
Total	5 973 519	6 118 461	(144 942)	(2%)

Le stock de provisions et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (1).

a. Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que les provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Montant brut de la créance classée	1 169 308	935 140	234 168	25%
Provisions au 31/12/N-1	377 763	349 284	28 479	8%
Dotation de l'exercice	68 213	50 922	17 291	34%
Reprise de l'exercice	(13 936)	(22 443)	8 507	(38%)
Reprise de provision sur créances radiées	(9 947)	-	(9 947)	(100%)
Provision au 31/12/N	422 093	377 763	44 330	12%
Provisions additionnelles (Cir 2013- 21)	111 999	98 651	13 348	14%
Total net de la créance	635 216	458 726	176 490	38%

b. Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Montant brut de la créance classée	1 169 308	935 140	234 168	25%
Montant brut des créance non classées	35 810	37 745	(1 935)	(5%)
Montant Brut des créances touristiques non classées	355 874	9 968	345 906	3 470%
Agios réservés au 31/12/N-1	179 668	156 848	22 820	15%
Dotation aux agios réservés	47 980	32 347	15 633	48%
Dotation aux agios réservés sur créances touristiques	15 484	-	15 484	100%
Reprise Agios réservés de l'exercice	(5 917)	(9 527)	3 610	(38%)
Reprise Agios réservés sur créances radiées	(1 531)	-	(1 531)	(100%)
Total des agios réservés au 31/12/N	235 684	179 668	56 016	31%

Note 1.4: Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2015 un solde de 914 748 KDT contre un solde de 702 896 KDT au 31.12.2014 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Titres de transaction	22 672	11 183	11 489	103%
Titres à revenu fixe	13 920	1	13 919	100%
Titres à revenu variable	8 752	11 182	(2 430)	(22%)
Titres de placement	892 076	691 713	200 363	29%
Titres à revenu fixe	878 341	681 742	196 599	29%
Bons de Trésor	670 402	522 836	147 566	28%
Créances rattachées /Bons de Trésor	22 883	16 168	6 715	42%
Emprunts obligataires	178 864	137 973	40 891	30%
Créances rattachées /Emprunts obligataires	6 192	4 765	1 427	30%
Titres à revenu variable	13 735	9 971	3 764	38%
Actions	15 655	10 698	4 957	46%
Provisions pour dépréciation des actions	(1 920)	(727)	(1 193)	164%
Total	914 748	702 896	211 852	30%

Note 1.5: Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2015 un solde de 401 344 KDT contre 376 462 KDT au 31.12.2014. Son détail se présente comme suit:

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Titres d'investissement	40 664	74 627	(33 963)	(46%)
Titres de participation	184 160	61 955	122 205	197%
Titres de participation non consolidés	137 245	61 967	75 278	121%
Participation avec convention en rétrocession	39 275	177 913	(138 638)	(78%)
Total	401 344	376 462	24 882	7%

Note 1.5: Titres mis en équivalence :

Le poste «Titres mis en équivalence» représente la quote-part du Groupe Amen Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 129 608 KDT au 31.12.2015 contre un solde de 132 223 KDT au 31.12.2014 et se détaille comme suit :

Société	31.12.2015	31.12.2014
ENNAKL	11 575	10 884
MLA	42 025	52 358
TUNISIE LEASING	39 013	39 126
AMEN SANTE	10 177	12 032
TLG Finance	8 979	-
HAYETT	3 748	3 435
EL IMRANE	3 420	3 650
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	2 400	2 400
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	2 398	2 398
TUNINVEST INNOVATION SICAR	2 014	1 531
AMEN INVEST	1 490	1 432
KAWARIS	1 028	991
TUNISYS	781	611
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	377	1 143
SUNAGRI	82	117
AMEN PREMIERE	62	73
SICAV AMEN	39	42
Total	129 608	132 223

(*)Le good will a été reclassé de la rubrique AC 05 "Titres mis en équivalence" à la rubrique AC06 "Valeurs immobilisées".

Note 1.6: Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2015 un solde de 161 645 KDT contre un solde de 159 998 KDT au 31.12.2014 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Immobilisations incorporelles (A)	45 700	49 035 (*)	(3 335)	(7%)
Immobilisations corporelles	111 577	106 975	4 602	4%
Immobilisations encours	4 368	3 988	380	10%
Total	161 645	159 998 (*)	1 647	1%

(*)Le good will a été reclassé de la rubrique AC 05 "Titres mis en équivalence" à la rubrique AC06 "Valeurs immobilisées".

(A) Le Goodwill présenté au niveau des immobilisations incorporelles au 31.12.2015, 43 801 KDT contre un solde de 46 695 KDT au 31.12.2014 et se détaillent comme suit :

Société	Valeur brute au 31.12.2014	Amort cum au 31.12.2014	V.C.N au 31.12.2014	Intégration GW sur acquisition 2015	Dotation au 31.12.2015	V.C.N au 31.12.2015
Goodwill ENNAKL	51 254	6 976	44 278		3 004	41 274
Goodwill Tunisie Leasing	4 686	2 269	2 417		143	2 274
Goodwill TLG FINANCE	-	-	-	256	3	253
Total	55 940	9 245	46 695	256	3 150	43 801

(B) Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et des cessions, se présente comme suit :

Description	31.12.2014 Consolidé	Acquis.	Cession/ Transfert	Valeur Brut au 31.12.2015 Consolidée	Amort cum 31.12.2014	Dotation 2015	Amort immob sorties	Amort cum 31.12.2015 Consolidé	V.C.N 31.12.2015 Consolidé
1) Immobilisations Incorporelles	64 132	567	-	64 699	15 097	3 902	-	18 999	45 700
* Fonds de commerce	55 940	530	-	56 470	9 245	3 150	-	12 395	44 075
* Logiciels	7 226	37		7 263	5 265	711		5 976	1 287
* Droit au bail	966			966	587	41	-	628	338
2) Immobilisations Corporelles	158 189	12 174	4 663	165 701	51 214	5 547	2 637	54 124	111 577
Immobilisations d'exploitation	86 827	5 327	55	92 100	25 317	2 603	338	27 582	64 518
* Terrains d'exploitation	3 710	-	-	3 710	-	-	-	-	3 710
* Bâtiments	61 052	3 439	54	64 437	11 224	1 270	-	12 494	51 943
* Aménagements de bâtiments	22 066	1 888	1	23 953	14 093	1 333	338	15 088	8 865
Immobilisations hors exploitation	37 340	4 686	2 049	39 977	3 393	197	-	3 590	36 387
* Terrains hors exploitation	853	-	-	853	-	-	-	-	853
* Bâtiments	36 487	4 686	2 049	39 124	3 393	197	-	3 590	35 534
Mobiliers et Matériel de Bureau	6 155	624	156	6 623	3 769	482	150	4 101	2 522
Matériels de Transport	4 615	352	1 070	3 897	2 195	647	1 064	1 778	2 119
Matériels Informatique	9 861	388	1 041	9 208	7 406	382	767	7 021	2 187
Machines DAB	6 074	282	-	6 356	4 429	620	294	4 755	1 601
Coffres Forts	2 154	190	-	2 344	1 290	130	-	1 420	924
Autres Immobilisations	5 163	325	292	5 196	3 415	486	24	3 877	1 319
3) Immobilisation en cours	3 988	5 503	5 123	4 368	-	-	-	-	4 368
Immobilisations corporelles en cours .	3 809	5 067	4 899	3 977	-	-	-	-	3 977
Immobilisations incorporelles en cours .	179	436	224	391	-	-	-	-	391
TOTAUX	226 309	18 244	9 786	234 768	66 311	9 449	2 637	73 123	161 645

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2015 un montant de 82 578 KDT contre un montant de 111 463 KDT se détaillant comme suit:

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	(5 987)	18 915	(24 902)	(132%)
<i>Comptes d'attente</i>	14 739	17 858	(3 119)	(17%)
Comptes d'attente de la salle de marché	(3)	3 384	(3 387)	(100%)
Comptes d'attente de la compensation	13 148	10 188	2 960	29%
Autres comptes d'attente	1 594	4 286	(2 692)	(63%)
<i>Comptes de régularisation</i>	(20 726)	1 057	(21 783)	(2 061%)
Autres	88 565	92 548	(3 983)	(4%)
Stock de matière, fourniture et timbres	310	634	(324)	(51%)
Etat, impôts et taxes	5 645	352	5 293	1 504%
Allocations familiales	289	339	(50)	(15%)
Dépôts et cautionnements	117	117	-	-
Opérations avec le personnel	58 954	51 901	7 053	14%
Débiteurs divers	9 729	13 655	(3 926)	(29%)
Créances sur l'Etat	1 360	1 482	(122)	(8%)
Autres	4 855	16 160	(11 305)	(70%)
Actif d'impôt différé	7 306	7 908	(602)	(8%)
Total Autres Actifs	82 578	111 463	(28 885)	(26%)

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	19 944	18 361	1 583	9%
Provision sur comptes d'attente de la salle de marché	9 331	7 331	2 000	27%
Provision sur comptes d'attente de la compensation	9 122	9 527	(405)	(4%)
Provision sur autres comptes d'attente	1 491	1 503	(12)	(1%)
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	19 666	19 781	(115)	(1%)
Provision sur opérations avec le personnel	801	838	(37)	(4%)
Provision sur débiteurs divers	3 489	3 575	(86)	(2%)
Provisions sur autres comptes	15 376	15 368	8	0%
Total	39 610	38 142	1 468	4%

2. Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie

Le solde de cette rubrique correspond aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31.12.2015, cette rubrique accuse un solde de 500 194 KDT enregistrant ainsi une hausse de 73 070 KDT par rapport au 31.12.2014.

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2015 un solde de 509 230 KDT contre un solde de 242 599 KDT au 31.12.2014 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	490 658	237 914	252 744	106%
Avoirs des établissements bancaires	10 837	30 367	(19 530)	(64%)
Emprunts auprès des établissements bancaires	479 821	207 547	272 274	131%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	18 572	4 685	13 887	296%
Total	509 230	242 599	266 631	110%

Note 2.3: Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2015 un solde de 5 042 825 KDT contre un solde de 5 414 362 KDT au 31.12.2014 et se décomposent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Dépôts à vue	1 363 888	1 321 600	42 288	3%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	3 678 937	4 092 762	(413 825)	(10%)
Epargne	1 136 508	1 013 617	122 891	12%
Dépôts à terme	2 426 905	2 960 363	(533 458)	(18%)
Dépôts à terme en dinars	2 124 089	2 592 735	(468 646)	(18%)
Dettes rattachées sur dépôts à terme en dinars	5 380	3 880	1 500	39%
Dépôts à terme en devises	296 986	362 304	(65 318)	(18%)
Dettes rattachées sur dépôts à terme en devises	450	1 444	(994)	(69%)
Autres sommes dues à la clientèle	115 524	118 782	(3 258)	(3%)
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	5 042 825	5 414 362	(371 537)	(7%)

Note 2.4: Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2015 à 935 808 KDT contre 922 412 KDT au 31.12.2014 se détaille comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Emprunts matérialisés	280 965	214 780	66 185	31%
Ressources spéciales	654 843	707 632	(52 789)	(7%)
Total	935 808	922 412	13 396	1%

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2015 et au 31.12.2014:

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Emprunts matérialisés	272 886	210 054	62 832	30%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	8 079	4 726	3 353	71%
Total	280 965	214 780	66 185	31%

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2015 et au 31.12.2014 :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Ressources budgétaires	6 404	6 508	(104)	(2)%
Ressources extérieures	648 439	701 124	(52 685)	(8)%
Total	654 843	707 632	(52 789)	(7)%

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2015 et au 31.12.2014:

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Provisions sur Engagement par signature	1 311	3 347	(2 036)	(61%)
Autres provisions pour passifs et charges	2 159	2 092	67	3%
Provisions pour passifs et charges	3 470	5 439	(1 969)	(36%)
Comptes d'attente et de régularisation	207 506	255 353	(47 847)	(19%)
<i>Comptes d'attente</i>	2 688	3 929	(1 241)	(32%)
<i>Comptes de régularisation</i>	(4)	1 601	(1 605)	(100%)
<i>Créditeurs divers</i>	183 576	234 359	(50 783)	(22%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	127 769	181 066	(53 297)	(29%)
Dépôts du personnel	3 748	3 980	(232)	(6%)
Charges à payer	52 059	49 313	2 746	6%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	16 342	12 797	3 545	28%
<i>Autres (*)</i>	4 904	2 216	2 688	121%
<i>Passif d'impôt différé</i>	-	451	(451)	(100%)
Total Autres passifs	210 976	260 792	(49 816)	(19%)

(*) : L'impact des sociétés intégrées globalement a été regroupé au niveau de la rubrique Autres.

3. Notes explicatives sur le bilan- Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part dans l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus par le Groupe, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire d'une filiale.

Ce poste se détaille au 31.12.2015 et au 31.12.2014 comme suit :

Description	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts minoritaires dans les réserves de Amen Finance Company	52 503	43 453
Intérêts minoritaires dans le résultat de Amen Finance Company	(1 184)	(1 396)
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN PROJECT	5 091	5 069
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN PROJECT	119	(33)
Intérêts minoritaires dans les réserves de SOGEREC	(367)	(375)
Intérêts minoritaires dans le résultat de SOGEREC	17	15
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	264	766
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	916	233
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN CAPITAL	260	153
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN CAPITAL	3	(19)
Intérêts minoritaires dans les réserves de la ste LE RECOUVREMENT	1	2
Intérêts minoritaires dans le résultat de la ste LE RECOUVREMENT	3	1
Intérêts minoritaires dans les réserves d'Amen Corporate Finance	(6)	-
Intérêts minoritaires dans le résultat d'Amen Corporate Finance	1	-
Total	57 621	47 869

4. Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2015 à 122 220 KDT composé de 24 444 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

Société	Élément des capitaux propres	Capitaux propres au 31.12.2015	Capitaux propres au 31.12.2014	Observation
AMEN BANK	CAPITAL	122 220	122 220	
	RESERVES	497 772	438 718	
	RESULTAT REPORTE	5	2	
	RESULTAT	47 432	73 840	
	TOTAL	667 429	634 780	
SICAR AMEN	RESERVES	4 645	3 520	

	RESULTAT	1 971	1 742	
	TOTAL	6 616	5 262	
LE RECOUVREMENT	RESERVES	1 837	972	
	RESULTAT	587	866	
	TOTAL	2 424	1 838	
AMEN PROJECT	RESERVES	953	928	
	RESULTAT	135	(37)	
	TOTAL	1 088	891	
SOGEREC	RESERVES	(1 672)	(1 733)	
	RESULTAT	134	117	
	TOTAL	(1 538)	(1 616)	
AMEN CAPITAL	RESERVES	122	176	
	RESULTAT	4	(30)	
	TOTAL	126	146	
AMEN FINANE COMPANY	RESERVES	1 215	863	
	RESULTAT	(590)	(696)	
	TOTAL	625	167	
AMEN CORPORATE FINANCE	RESERVES	1	-	
	RESULTAT	(9)	1	
	TOTAL	(8)	1	
AMEN INVEST	RESERVES	912	884	
	RESULTAT	84	56	
	TOTAL	996	940	
TUNISIE LEASING	RESERVES	12 843	12 082	
	RESULTAT	1 819	2 288	
	TOTAL	14 662	14 370	
MAGHREB LEASING ALGERIE	RESERVES	4 559	14 495	
	RESULTAT	7 051	7 448	
	TOTAL	11 610	21 943	
EL IMRANE	RESERVES	1 235	1 069	
	RESULTAT	85	482	
	TOTAL	1 320	1 551	
KAWARIS	RESERVES	21	111	
	RESULTAT	38	(90)	
	TOTAL	59	21	
TLG FINANCE	RESERVES	(73)	-	Nouvelle Entrée au périmètre
	RESULTAT	(22)	-	
	TOTAL	(95)	-	
HAYETT	RESERVES	2 408	2 276	
	RESULTAT	328	146	
	TOTAL	2 736	2 422	
TUNINVEST INNOVATION SICAR	RESERVES	1 269	1 087	
	RESULTAT	609	309	
	TOTAL	1 878	1 396	
Société	Élément des capitaux propres	Capitaux propres au 31.12.2015	Capitaux propres au 31.12.2014	Observation
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	RESERVES	993	992	
	RESULTAT	(766)	2	
	TOTAL	227	994	
TUNISYS	RESERVES	274	450	
	RESULTAT	59	(287)	
	TOTAL	333	163	
AMEN SANTE	RESERVES	1 168	725	
	RESULTAT	(265)	443	
	TOTAL	903	1 168	
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	RESERVES	-	-	

	RESULTAT	-	-
	TOTAL	-	-
ENNAKEL	RESERVES	(5 970)	(5 387)
	RESULTAT	4 078	3 896
	TOTAL	(1 892)	(1 491)
AMEN PREMIERE	RESERVES	(15)	(4)
	RESULTAT	3	3
	TOTAL	(12)	(1)
SICAV AMEN	RESERVES	(108)	(106)
	RESULTAT	1	1
	TOTAL	(107)	(105)
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	RESERVES	-	-
	RESULTAT	-	-
	TOTAL	-	-
SUNAGRI	RESERVES	(100)	-
	RESULTAT	(34)	(99)
	TOTAL	(134)	(99)
TOTAL	CAPITAL	122 220	122 220
	RESERVES	524 284	472 118
	RESULTAT REPORTE	5	2
	RESULTAT	62 732	90 401
	TOTAL	709 241	684 741

5. Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 5.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2015 à 482 485 KDT contre 592 643 KDT au terme de l'exercice 2014 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Cautions	427 352	473 713	(46 361)	(10%)
Avais	39 347	107 010	(67 663)	(63%)
Autres garanties données	15 786	11 920	3 866	32%
Total	482 485	592 643	(110 158)	(19%)

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2015 comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Cautions en faveur des banques	193 255	196 499	(3 244)	(2%)
Cautions en faveur des établissements financiers	20 178	20 178	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	213 919	257 036	(43 117)	(17%)
Total	427 352	473 713	(46 361)	(10%)

L'encours des avais se détaille au 31.12.2015 comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Avais en faveur des banques locales	6 000	51 000	(45 000)	(88%)
Avais en faveur de la clientèle	33 347	56 010	(22 663)	(40%)
Total	39 347	107 010	(67 663)	(63%)

Note 5.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 391 679 KDT au 31.12.2014 à 245 703 KDT au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Crédits documentaires import	185 372	313 707	(128 335)	(41)%
Crédits documentaires export	60 331	77 972	(17 641)	(23)%
Total	245 703	391 679	(145 976)	(37)%

Note 5.3: Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2015 comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Effets refinançables donnés en garantie	262 000	165 000	97 000	59%
BTA donnés en garantie	144 000	262 000	(118 000)	(45)%
Emprunt National donné en garantie	94 000	-	94 000	100%
Total	500 000	427 000	73 000	17%

Note 5.4: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élève au 31.12.2015 à 286 253 KDT et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Engagements de financement donnés	276 873	203 512	73 361	36%
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	20 225	10 336	9 889	96%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	247 087	184 348	62 739	34%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à CT	192 014	143 893	48 121	33%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MLT	10 321	13 788	(3 467)	(25)%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	-	3 500	(3 500)	(100)%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	44 752	23 167	21 585	93%
Autorisation de crédits par carte	9 561	8 828	733	8%
Engagements sur titres	9 380	2 357	7 023	298%
Participations non libérées	8 982	2 231	6 751	303%
Titres à recevoir	398	126	272	216%
Total	286 253	205 869	80 384	39%

Note 5.5: Engagement de Financement reçues

Le solde de cette rubrique correspond aux placements en devises de la clientèle confirmés et non encore livrés. Cette rubrique accuse un solde de 45 494 KDT au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Engagements de financement reçues	45 494	155	45 339	29 193%
Auprès des établissements bancaires	45 494	-	45 494	100%
Auprès des établissements financiers	-	-	-	-
Auprès des assurances	-	-	-	-
Auprès de la clientèle	-	155	(155)	(100)%
Total	45 494	155	45 339	29 193%

Note 5.6: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2015 à 3 424 934 KDT contre 1 330 178 KDT au terme de l'exercice 2014. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce, dans la limite de l'engagement.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2015 comme suit :

Description	31.12.2015	31.12.2014	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	85 820	53 057	32 763	62%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	12 803	14 743	(1 940)	(13%)
Garanties reçues de la clientèle	3 326 311	1 262 378	2 063 933	163%
Total	3 424 934	1 330 178	2 094 756	157%

6. Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 6.1: Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2015 un montant de 447 751 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	2015	2014	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	9 967	11 626	(1 659)	(14)%
Opérations avec la clientèle	420 709	415 226	5 483	1%
Autres intérêts et revenus assimilés	17 075	21 094	(4 019)	(19)%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	8 004	9 888	(1 884)	(19)%
Commissions à caractère d'intérêt	9 071	11 206	(2 135)	(19)%
Total	447 751	447 946	(195)	0%

Note 6.2: Commissions perçues

Les commissions perçues, totalisant en 2015 un montant 72 361 KDT, ont augmenté de 5 048 KDT par rapport à 2014 et se présentent comme suit :

Description	2015	2014	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	40 428	35 623	4 805	13%
Opérations sur placement et titres	2 734	3 346	(612)	(18%)
Opérations de change	1 823	1 998	(175)	(9%)
Opérations de commerce extérieur	5 147	5 263	(116)	(2%)
Gestion, étude et engagement	10 929	10 900	29	0%
Opérations monétiques et de banque directe	10 411	9 307	1 104	12%
Autres commissions	889	876	13	1%
Total	72 361	67 313	5 048	7%

Note 6.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2015 et 2014 :

Description	2015	2014	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	36	950	(914)	(96%)
Gain net sur titres de placement	45 882	33 129	12 753	38%
Gain net sur opérations de change	17 038	15 942	1 096	7%
Total	62 956	50 021	12 935	26%

Note 6.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2015 un montant de 12 709 KDT contre 13 925 KDT en 2014. Leur détail se présente comme suit:

Description	2015	2014	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	12 127	12 836	(709)	(6%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	1 297	1 471	(174)	(12%)
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec conventions de rétrocession	(715)	(382)	(333)	87%
Total	12 709	13 925	(1 216)	(9%)

Note 6.5: Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2015 un montant de 340 944 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	2015	2014	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées:	305 295	306 940	(1 645)	(1%)
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	41 257	27 201	14 056	52 %
Opérations avec la clientèle	230 160	248 495	(18 335)	(7%)
Emprunts et ressources spéciales	33 878	31 244	2 634	8%
Autres intérêts et charges:	35 649	22 287	13 362	60%
Différentiel d'intérêt sur opération de change	22 640	10 389	12 251	118%
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	13 009	11 898	1 111	9%
Total	340 944	329 227	11 717	4%

Note 6.6: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs :

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2015 un montant de 88 344 KDT, en hausse de 22 540 KDT par rapport à l'exercice 2014. Son détail se présente comme suit:

Description	2015	2014	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	68 213	51 041	17 172	34%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	15 135	3 230	11 905	369%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	19 099	35 564	(16 465)	(46%)
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	6 506	8 604	(2 098)	(24%)
Total dotations	108 953	98 439	10 514	11%
Perte sur créances	11 511	2 743	8 768	320%
Total des dotations et des pertes sur créances	120 464	101 182	19 282	19%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	(13 936)	(22 443)	8 507	(38%)
Reprise sur provisions sur créances courantes	-	(2 234)	2 234	100%
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(5 592)	(6 461)	869	(13%)
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21 suite	(159)	-	(159)	100%
Radiation	(9 947)	-	(9 947)	100%
Reprise de provisions sur créances radiées	(955)	(4 239)	3 284	(77%)
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(1 531)	-	(1 531)	100%
Total reprises	(32 120)	(35 377)	3 257	(9%)
Recouvrement des créances radiées	-	(1)	1	(100%)
Total des reprises et des récupérations sur créances	(32 120)	(35 378)	3 258	(9%)
Total	88 344	65 804	22 540	34%

Note 6.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2015 un montant de 5 443 KDT, en hausse de 5 573 KDT par rapport à l'exercice 2014. Leur détail se présente comme suit:

Description	2015	2014	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	8 945	4 871	4 074	84%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	(411)	(1 158)	747	(65%)
Plus values de cession sur titres d'investissement	(3 025)	(3 023)	(2)	0%
Étalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	(66)	(820)	754	(92%)
Total	5 443	(130)	5 573	4 287%

Note 6.8: Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2015 un montant de 99 482 KDT, en hausse de 6 250 KDT par rapport à 2014. Leur détail se présente comme suit :

Description	2015	2014	Variation	%
Frais de personnel	74 830	69 811	5 019	7%
Rémunération du personnel	58 071	50 999	7 072	14%
Charges sociales	13 000	15 186	(2 186)	(14%)
Impôts sur salaires	998	1 005	(7)	(1%)
Autres charges liées au personnel	2 761	2 621	140	5%
Charges générales d'exploitation	18 203	17 641	562	3%
Frais d'exploitation non bancaires	7 595	7 479	116	2%
Autres charges d'exploitation	10 608	10 162	446	4%
Dotations aux amortissements	6 449	5 780	669	12%
Total	99 482	93 232	6 250	7%

Note 6.9: Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2015 et 2014 :

Description	2015	2014	Variation	%
Plus values sur cession des immobilisations	96	292	(196)	(67%)
Contribution conjoncturelle	-	(628)	628	(100%)
Autres résultats exceptionnels	(1 488)	(1 171)	(317)	27%
Total	(1 392)	(1 507)	115	(8%)

Note 6.10: L'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014
Impôts courants	4 053	8 554
Impôts différés	602	738
Impôts sur les bénéfices	4 655	9 292

Note 6.11: Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 est de 2,566 dinars contre 3,698 dinars titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Description	2015	2014	Variations
Résultat net en KDT	62 732	90 401	(27 669)
Nombre moyen d'actions	24 444 000	24 444 000	-
Résultat de base par action (en DT)	2,566	3,698	(1,132)
Résultat dilué par action (en DT)	2,566	3,698	(1,132)

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

7. Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (307 563) KDT à (718 948) KDT enregistrant une baisse de 411 385 KDT ou (133,76%).

Cette baisse est expliquée par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'exploitation à hauteur de 422 309 KDT et des activités de financement pour 16 256 KDT et par des flux de trésorerie positifs affectés à des activités d'investissement à hauteur de 27 180 KDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 7.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'exploitation est établi à (422 309) KDT au 31 décembre 2015. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs:

1. Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 181 504 KDT;
2. La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 68 946 KDT.

Flux nets négatifs:

1. La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 386 563 KDT ;
2. Les décaissements nets sur titres de placement pour 154 595 KDT;
3. Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour 74 226 KDT;
4. Les autres flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 40 291 KDT ;
5. Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 11 755 KDT ;
6. La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 5 329 KDT.

Note 7.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement:

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement sont établis à 27 180 KDT et sont inhérents notamment à la perception des intérêts et dividendes sur portefeuille d'investissement et au résultat net de l'acquisition et cession de titres d'investissement et des immobilisations.

Note 7.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à (16 256) KDT au 31 décembre 2015. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs:

1. L'émission d'emprunts nets de remboursements pour 24 886 KDT ;
2. L'émission d'actions pour 8 900 KDT.

Flux nets négatifs:

1. Le versement des dividendes pour 29 021 KDT ;
2. La diminution des ressources spéciales pour 20 932 KDT.

Note 7.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2015 à (307 563) KDT contre (170 801) KDT au 31 décembre 2014.

GROUPE AMEN BANK
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe Amen Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Amen Bank, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2015, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **709 241 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **62 732 KDT**.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des

méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Amen Bank sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Directoire sur la gestion de l'exercice.

Tunis, le 31 Mai 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

FINOR